

le monde
libertaire

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

**Le capitalisme
est un porc...**



**Le clonage, menace
sur l'individualité et
la liberté?**

**Côte d'Ivoire: l'armée
française garantit les
intérêts capitalistes**

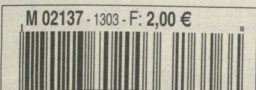
**Religion, mysticisme,
la curetelle de tout
acabit relève la tête**



José Arcoena, sextan.com

**...et la mer
est sa soue!**

FIP2520



2€

ISSN 0026-9433

« C'est en qualité d'individualiste que je veux plaider la cause de l'organisation. Il est impossible de prétendre que l'anarchisme, du fait même de ses principes, ne saurait admettre l'organisation »

Vohryzek, congrès anarchiste d'Amsterdam août 1907

hebdo n° 1303

du 16 au 22 janvier 2003

Sommaire



- Politiciens et **marée noire**, Jipé distribue les claques, page 3
- La fraude dans les **transports** comme acte de défense sociale, page 4
- Sarkozy, la curetaille et les **sans-papiers**, page 4
- Les « quatre » de **Malas Pulgas** toujours en prison, page 5
- Le patron de **Palace Parfum** vole la caisse, bilan : cinquante chômeuses, page 5
- Déclaration sur les **retraites** par le collectif libertaire de Touraine, page 6
- Comment nos dirigeants laïques favorise le retour de la **calotte**, page 8
- Le **clonage** au delà du fait divers par Hertje, page 9

Coca-Cola importe de la **coca** pour le bonheur du monde? page 11

Rencontre avec le camarade polémiqueur **Claude Guillon** par Caroline, page 12

Attentats à **Gênes** ; la stratégie de la tension de l'État italien par Xavier Bekaert, page 15

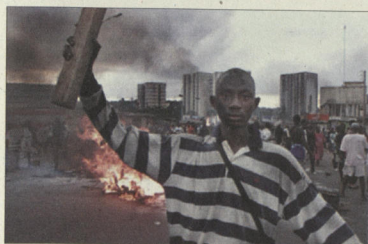
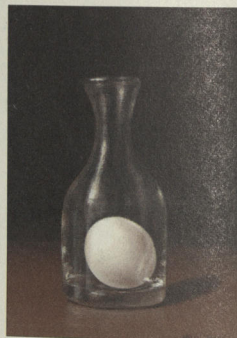
L'armée française en **Côte d'Ivoire** préserve les intérêts du capitalisme, page 16

Présentation de l'ouvrage de René Naba qui traite du **colonialisme**, page 18

Astrologie, consultez votre programmè pour cette année, page 18

Proudhon et l'art par Archibald Zurvan, page 19

Agenda et vie du mouvement, page 22



Directeur de publication : Bernard Touchais
Commission paritaire n° 0906 1 80740
Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - EDRB
Diffusion NMPP

Le Monde libertaire est imprimé
sur papier recyclé.

Photos et illustrations de ce numéro :
droits réservés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (hors série inclus)	France * (* DOM TOM)	Sous pli fermé * France	Étranger **
3 mois 13 n ^{os}	○ 20 €	○ 32 €	○ 27 €
6 mois 25 n ^{os}	○ 38 €	○ 61 €	○ 46 €
1 an 45 n ^{os}	○ 61 €	○ 99 €	○ 77 €
Abonnement de soutien	○ 76 €		

* pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement)
** les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

(en lettres capitales)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

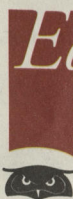
Chèque bancaire Virement postal (compte CCP Paris 1 128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, 75011 Paris. Tel : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

2 abonnez-vous

Le Monde libertaire, du 16 au 22 janvier 2003



QUELLES
initiées
LSI ou
reste to
individu
s'écarta
pour cel
tous ceu
et social
tous ceu
Les sans
vail ou p
prit de c
la socié
devenir
normes
nos gou
sion; ch
un jour
lois et s
leur but
de la ré
qu'un c
préatio
lois, ba
qu'elles
tiples m
ment au
draient
défini t
tue l'ess
Ce qui e
térieur
lement
laboreu
dial cen
cette p
l'Organi
du Fon
devenu
tion des
tation d
Si des p
froid da
des « fo
tion, il f
l'organ
ou enc
ses droi
des gar
sociale
engendr
course
risation
de la co
Plus qu
capital,

Le Mon



QU'ELLES SOIENT d'inspiration de gauche ou initiées par la droite, qu'elles s'appellent LSI ou LSQ, l'esprit des lois sécuritaires reste toujours le même: transformer les individus en êtres sociaux bien policés ne s'écartant pas des chemins balisés. Il s'agit pour cela de faire en sorte de criminaliser tous ceux que leur situation économique et sociale place en marge de notre société, tous ceux qui ne sont pas assez compétitifs. Les sans-papiers, sans logement, sans travail ou précaires sont considérés dans l'esprit de ces lois, comme des nuisances dont la société doit se protéger. Chacun doit devenir conscient que dès qu'il s'écarte des normes politiques et morales définies par nos gouvernants, il s'expose à la répression; chacun d'entre nous, quoi qu'il fasse un jour ou l'autre enfreindra une de ces lois et sera donc justiciable, et c'est bien là leur but. Personne ne doit se sentir à l'abri de la répression. L'« État de droit » n'est qu'un concept creux dépendant de l'interprétation que font nos gouvernants de ces lois, basées sur des concepts si flous, qu'elles peuvent être interprétées de multiples manières, cela bien sûr contrairement aux théories sur le droit qui voudraient que chaque terme de la loi soit défini très précisément, mais cela constitue l'essence de leur pouvoir.

Ce qui est valable pour les individus à l'intérieur d'un pays, s'applique internationalement au niveau des États, qui s'ils ne collaborent pas à l'édification de l'ordre mondial centralisé, s'exposent à la répression de cette police mondiale, au service de l'Organisation mondiale du commerce et du Fond monétaire international, qu'est devenu le conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, unies pour l'exploitation des plus faibles par les plus forts.

Si des personnes s'exposent à mourir de froid dans la rue plutôt que de bénéficier des « foyers » d'accueil prévus à leur intention, il faut peut-être se poser la question de l'organisation de ces structures inhumaines ou encore une fois l'individu est nié dans ses droits les plus fondamentaux, confiés à des gardes chiourmes dont la fonction sociale principale est de cacher la misère engendrée par une société basée sur la course au profit des plus riches et la paupérisation de plus en plus grande des perdants de la compétition pour l'enrichissement. Plus que jamais on peut dire: logique du capital, logique de mort! Ça suffit.

à chacun sa galette

Jipé

« LES PÊCHEURS VONT DEVOIR REPÊCHER LA LUNE ET LE SOLEIL POUR LES LAVER »
(Gamin anonyme d'une école maternelle. Quelque part)

CETTE PETITE PHRASE qu'on croirait prononcée de la bouche d'un indien dépossédé mais encore amoureux de la terre, cette petite phrase naïve et empreinte de tout le respect que l'on doit à ce que la nature nous offre de richesses gratuites, cette petite phrase prononcée et recueillie au hasard sur un site Internet illustre merveilleusement le désarroi et la colère que chacun est en droit de ressentir aujourd'hui.

Eh oui le capitaliste est un porc et la mer est sa soue. Rien de neuf sous le soleil de l'Atlantique. Rien qui brille. Que des galettes de goudrons sales, que des cormorans englués, des macareux transis, des albatros que cette fois-ci, leurs ailes de géants collées par le fioul empêchent de marcher et même de voler. On l'a déjà dit, les marées noires sont un désastre écologique, une illustration de ce que la soif de profit peut engendrer. On le dira encore. Ce naufrage n'est pas unique et se reproduira un jour, quelque part. Des équipages philippins, des immatriculations au Libéria, des pavillons panaméens: la mondialisation est déjà largement en place. Et si les prolétaires n'ont pas de patrie, qu'on se rassure, les profits non plus.

Mais Prestige ou pas il faut ramasser la merde des autres. Alors allons-y et commençons par celle du conseil régional de Loire-Atlantique qui n'échappe pas à son petit poulet de complaisance. André Trillard, président du département donc, préconise de « lancer une réflexion autour de la notion d'atteinte à l'intégrité du territoire » (authentique!) et bla bla bla, dans un communiqué officiel dans lequel il est cité six fois en vingt lignes. Hé, Dédé, tu crois pas que tu commences un peu à nous les gonfler avec tes cours de morale à deux balles. Et celle-là: « Ce sujet essentiel doit être à l'ordre du jour », devinez de qui est cette connerie: Jacques Chirac. Ne soyez pas des dégus du 21 avril il fallait s'y attendre. Sauf que la phrase date du 15 janvier 2000. Alain Juppé auteur d'un arrêt anti-mendicité à Bordeaux va même offrir cent-soixante lits à tous ceux et toutes celles qui vont venir mouiller le maillot. Sa majesté est trop bonasse. Les scientifiques affirment que le bateau poubelle continue de déverser quatre-vingt tonnes par jour, cent-soixante pékins c'est un peu djeste! Heureusement qu'il y a l'armée. Toujours prête à dégueulasser ses rangs, les militaires désormais professionnels sont finalement aussi bien ici qu'à Bagdad. Faut bien justifier sa solde. Et que l'armée irait-elle donc bien foutre à Bagdad d'abord. Ah oui! Défendre notre approvisionnement en pétrole. Hé oui! Tin, il y a un truc qui m'a échappé!

Le plus obscène et peut-être finalement le plus drôle, si on prend un peu de recul, reste cette réflexion de Xavier Pintat sénateur maire UMP de Souillac qui refuse de faire appel aux bénévoles, jusqu'ici tout va bien, et préfère utiliser des militaires, des salariés communaux et des CDD et estime qu'il faudra faire appel aux bénévoles en tout dernier recours, en raison de problèmes de santé et de discipline. De discipline? Hé, Xav' qu'est-ce que tu veux dire par là? Qu'est-ce que tu mets derrière les mots? Que les chômeurs pleins de bonne volonté sont des voleurs et des dévoreurs d'enfants et qu'ils n'ont que ce qu'ils méritent? Qu'on ne veut même pas d'eux pour balayer la merde des autres? Qu'ils sont aussi bien à faire la queue à l'Assedic qu'à faire les cons sur la plage et venir prendre l'air avec leurs petits poumons de fumeurs de joints à marée basse? Et puis des fois qu'ils se mettraient à barboter les bottes en caoutchouc ou les seaux en plastique. On croit rêver.

Il reste que cette affaire en rappelle une autre, puis une autre puis encore une autre. Qu'elles s'appellent Torrey Canyon, Erika, Exxon Valdez, Amoco-Cadiz, et j'en passe. L'impuissance de ceux qui subissent, l'arrogance des armateurs, l'incompétence des politiques et la pingrerie légendaire des compagnies d'assurance. En caricaturant à peine. Ces compagnies en effet répugnent à ce que les régimes de responsabilités illimitées soient mis en place et ne font pas les efforts nécessaires pour vérifier le bon état des navires et balancer à la réforme les rafiot tout pourris.

Mais leur seule et vraie angoisse est bien celle-ci. Pourquoi que la marée noire n'atteigne pas l'île d'Yeu! Tu vois pas que la tombe de Pétain soit souillée...

Vive la fraude et les « gratuiteurs » !

« L'AFFAIRE débute de façon tout à fait banale, le 21 novembre dernier. Quatre contrôleurs de la RTM déposent plainte contre un individu qui s'en est pris violemment à eux. Il n'avait pas de ticket et n'avait pas supporté le contrôle.

Le suspect sera rapidement retrouvé par les policiers du groupe des violences urbaines. Placé en garde à vue, il sera libéré quelques heures plus tard. Toutefois, l'enquête n'en restera pas là, l'autobus 72 dans lequel il se trouvait, était muni d'une caméra. Les policiers visionneront alors le CD. Surprise, l'histoire ne s'est pas déroulée de la façon dont les agents l'avaient racontée. Ce sont les contrôleurs qui s'en étaient violemment pris au suspect qui n'avait effectivement pas de ticket. L'intervention d'un passager qui avait voulu payer son titre de transport n'y changera rien. Les agents ont été interpellés. L'un d'eux a partiellement reconnu les faits. Les autres n'ont pas pu nier leur participation à ces violences devant les flots d'images accablantes. Ils comparaitront le 13 janvier prochain.

Infos transmises par AC! 13 et le journal « la Provence »

VOILA maintenant vingt et un ans qu'X... est contrôleur à la SNCF. Il travaille sur les trains express régionaux (TER) et sur les grandes lignes (TGV, Corail). Paris, Marseille, Nantes, Lille, etc. Il est confronté à la fraude: « Il m'est arrivé de dresser quinze, vingt, voire trente avis d'infraction dans un même train. Les procès-verbaux sont pratiquement devenus un titre de transport. »

X... ne veut surtout pas « pénaliser » les personnes en butte à des difficultés sociales; dans ces cas-là, il sera plutôt enclin à ne pas alerter le « plateau d'assistance » de Rennes, qui, avec le concours du poste de commandement de la police ferroviaire, lance la procédure contre les « abonnés à la fraude ».

Témoignages transmis par le Réseau Transports gratuits

TANT QUE LES « PAUVRES » paieront pour que les « riches » voyagent gratuitement, ce que la SNCF et les policiers appellent la « fraude » sera un acte de légitime défense sociale.

Depuis plus de deux ans, l'ensemble des collectifs « transports gratuits » ont démontré que ceux et celles qui payent le plus le droit à se déplacer sont ceux qui ont le moins de ressources: une fois avec les impôts (directs et indirects); une fois en achetant des billets au tarif fort et, de plus, en plus, une autre fois au travers des amendes dressées par les contrôleurs.

Pendant ce temps, les patrons, les cadres, les élus, les ministres, les journalistes voyagent gratuitement (sur le compte de leur société ou des électeurs).

Au RATP, nous récusons même le terme de « fraude » et de « fraudeur ». Nous préférons « usagers sans ticket ». Nous recherchons un mot, un terme qui inverse l'ordre des mises en cause. La fraude n'est que le résultat apparent de l'augmentation de la misère. Pour la supprimer, il faut combattre la misère et non ceux qui la subissent.

Conseils aux sans-tickets

La SNCF ne récupèrent qu'environ 20 % des amendes que ces agents dressent. Il suffit que le procès verbal soit raturé pour qu'il n'aie plus de « valeur » juridique devant un tribunal.

Ainsi, près de 30 à 50 % des PV pourraient être « illégaux ». D'un strict point de vue comptable, plus la SNCF dresse de PV, plus ça lui coûte cher. Cher président de la SNCF, si vous voulez faire des économies, arrêtez de mettre des PV!

Plus sérieusement, les peines de prisons et les condamnations pleuvent. Individuellement, nous ne pourrions pas échapper à la criminalisation de la misère. Collectivement, nous sommes capables d'inverser cette logique. Le récent procès de Bordeaux démontre qu'avec une mobilisation même minimale, nous pouvons faire reculer l'injustice.

Groupe libertaire Louise-Michel
Membre du RATP

le curé de saint-ambroise complice de sarkozy

LES PERSONNES résidentes, ou présentes devant l'église Saint-Ambroise, le soir du lundi 6 janvier, ont été très choquées, par la scène dont elles ont été témoin. En effet, elles se sont interrogées sur le rôle que jouait réellement l'église, par rapport à la protection qu'elle est sensée apporter à « toute population défavorisée ». Environ trois cent « sans papiers » de toutes origines ont été expulsés de l'église, par une température de -2 degrés. Les habitants du quartier ont eu un mal fou à accéder vers l'édifice, pris en étau par les nombreuses forces de l'ordre.

Déjà en 1996, sous un gouvernement qui se disait « de gauche », le curé de Saint-Ambroise avait toléré les sans papiers, mais juste avant... d'ordonner leur expulsion! Pourtant, quelques années plus tard, isolés, certains avaient décidé de faire à nouveau confiance au curé, se rappelant sûrement qu'il est dit quelque part dans leur bible: « aide ton prochain comme toi même » et pensant, sans doute, que l'église était un « lieu d'asile. ouvert à toute population en détresse ».

Or, le 6 janvier 2003, vers 22 heures, ils se sont retrouvés plutôt seuls sur le pavé et livrés aux CRS par M. le curé. Ce même curé qui, à longueur de prêche doit prôner à ses ouailles « la solidarité » et laisse les forces de l'ordre moral violenter des sans-papiers dans un froid « à pierre fendre ». Les CRS ont, entre autre, bousculé un gamin qui se trouvait sur leur passage et blessé un adulte qui a été rapatrié vers l'hôpital Saint-Antoine, le soir même. À quoi sert donc une église, aujourd'hui véritable alliée du pouvoir: à rien! Alors, pourquoi ne pas réquisitionner les édifices papaux pour les transformer en vrais lieux d'accueil populaire, au moins, ils auraient ainsi un quelconque utilité.

Nous constatons, une fois de plus que devant l'urgence, un curé fait appel aux CRS et cette attitude des catholiques ne fait que confirmer la politique d'alliance entre « le sabre et le goupillon », l'église se tenant toujours plus à la droite du pouvoir en place. Elle a signé un véritable pacte avec l'intolérable... Sarkozy. Où ont dormi les sans-papiers expulsés ce soir-là par moins quelques degrés au dessous de zéro? Cela n'a pas dû empêcher le « bon curé de Saint-Ambroise » de dormir et d'appliquer l'adage maison: « charité bien ordonnée commence par soi-même... » Nous espérons qu'il n'a pas eu trop froid, bien calfeutré sous ses couvertures, avec pour berceuse, le sens du devoir accompli...

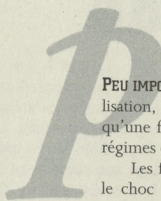
De quoi n'avoir aucun scrupule à couper les curés en deux, à foutre les églises par terre et le « bon dieu » dans la merde!

Patrick Schindler
groupe-claaaash@federation-anarchiste.org

quelques raisons pour rejeter

les fonds de pension...

**Collectif libertaire
de Touraine**



PEU IMPORTANT les termes employés : retraites par capitalisation, épargnes retraites, épargnes salariales. Ils n'ont qu'une fonction : nous faire avaliser la privatisation des régimes de retraites grâce aux fonds de pension.

Les fonds de pension ne nous protègent pas contre le choc démographique. Aucune projection démographique ne fait apparaître de chocs. La notion de choc n'est qu'un argument pour justifier la création de fonds de pension. Représentant 15 % de la population en 1995, les personnes âgées de plus de 65 ans seront 16,5 % en 2005, 18,5 % en 2015 et 27 % en 2040. Cette courbe représente une évolution régulière. En sachant que l'on ne peut savoir ce qu'il en sera réellement de la démographie de la France en 2040 !

En tout état de cause, c'est plutôt le nombre global d'actifs qu'il faut comparer au nombre global d'inactifs. La question que l'on doit se poser est celle de l'équilibre à obtenir entre deux masses financières : ce qui est prélevé à un moment sur la richesse produite, et ce qui doit être versé aux retraités en même temps.

Jouer sa retraite en Bourse

La majorité des observateurs économiques de bonne foi prévoit que la génération du baby-boom a de grands risques d'être piégée par une chute des prix des actifs financiers qu'elle aura accumulés dans les fonds de pension.

En effet, lorsque la génération baby-boom commencera à prendre sa retraite, d'ici dix à vingt ans, elle verra en masse ses avoirs financiers pour financer sa retraite. À l'inverse, les achats de titres seront, au même moment, moins importants, puisque les nouvelles générations d'actifs entrant dans le système des fonds de pension seront moins nombreuses. Conséquence, le cours des titres financiers chutera, et les nouveaux retraités risquent fort de recevoir moins que ce qu'ils auront versé.

Salaires en baisse et syndicalisme éliminé

Les fonds de pension pèsent sur les salaires car ils demandent une rentabilité immédiate ; or la hausse de la valeur boursière s'obtient en faisant pression sur l'emploi et les rémunérations des salariés. Pour faire simple, le salarié actionnaire qui se met lui-même à la porte augmente la valeur de ses actions et donc sa fortune.

L'enseignement de l'histoire et des expériences étrangères nous apprennent que les retraites par capitalisation sont menacées par deux « fléaux » : l'inflation et les krachs financiers (Enron, WorldCom en 2002). Ce

n'est pas à la Bourse que l'on fabrique des pneus comme disent les travailleurs de Michelin !

L'actionnariat salarié

Les salariés n'ont aucuns droits sur les capitaux qu'ils détiennent. L'entreprise fait croire qu'elle est aux mains de ses salariés. En moyenne, la part de capital détenu par les salariés dans des groupes privatisés représente environ 3 %. Que l'on se rassure, le travailleur n'a pas pris le pouvoir dans son entreprise. L'actionnariat salarié est un excellent moyen de réduire l'opposition entre le capital et le travail et d'obtenir une certaine paix sociale : vendre une poignée d'actions à ses employés, c'est le moyen pour le patron de persuader ses employés que leurs profits seront proportionnels à leur docilité (France Télécom démontre le danger de l'actionnariat salarié en 2002!).

Si nous ne réagissons pas, le régime par capitalisation va en fait cannibaliser le régime par répartition en réduisant les ressources de ce dernier (exonérations fiscales et de cotisations sociales, réduction de la part des salaires dans la valeur ajoutée par les entreprises pour assurer un versement maximal de dividendes aux fonds de pension).

Pour une alternative

Un système par répartition libertaire pour quoi faire ?

– Parce qu'il définit l'être humain en tenant compte, entre autres, de tous ses échanges au sein de la collectivité/société : travailleur/producteur, usager/consommateur mais aussi dans la globalité de ses besoins, désirs et de sa liberté tout en affirmant la nécessité de l'action collective ;

– Parce qu'il garantit un revenu égal et décent pour vivre à tout être humain, quels que soient les salaires que les exploiters lui ont versés ;

– Parce qu'il considère que l'activité, les échanges et interactions, les désirs et besoins d'une personne ne s'arrêtent pas avec la fin de son activité productrice imposée par le système capitaliste ;

– Parce qu'il considère que ce n'est pas l'individu qui est responsable de son « chômage » et qu'il existe des activités sociales utiles non rémunérées par le système capitaliste ;

– Parce qu'il est un outil d'émancipation pour les êtres humains, au sens où il ne dépend pas des classes dominantes et de l'État, mais qu'il est une œuvre sociale des travailleurs ;

– Parce qu'il est un lieu d'éducation à l'autogestion et la concrétisation de solidarités.

Collectif libertaire
de Touraine
c/o Manta, BP 7141,
37041 Tours cedex 2
mail : collib@wanadoo.fr

Egalitaire

Égal accès pour tous les êtres humains aux droits à la retraite. Égalité des montants pour toutes et tous. Égalité des droits de participation aux décisions pour toutes et tous.

Autogestionnaire

Il est une œuvre sociale collective gérée directement par les intéressés eux-mêmes selon les principes de la démocratie directe.

Autonomie et indépendance face aux classes dominantes et à l'État mais aussi vis-à-vis des organisations religieuses politiques et syndicales.

Il est un lieu d'éducation à la solidarité, à l'action, à la gestion de la société par la démocratie directe : il incite les personnes à participer à son développement, à ses décisions. Il organise des formations accessibles à tous et à toutes sur son fonctionnement. Il incite au partage et à la rotation des tâches. Il associe l'activité manuelle et l'activité intellectuelle dans ses mandats en valorisant autant l'une que l'autre.

C'est un organisme transparent qui produit ses propres statistiques et recensements accessibles à tous et à toutes et un bilan d'activité annuel.

Solidaire

Il assure, en lien avec un système de sécurité sociale libérale, une protection et un revenu à la personne tout au long de sa vie face aux aléas de la maladie, des accidents et du système capitaliste (chômage, guerre, exclusion) tant qu'il existe. Il est accessible à toutes les personnes habitant même provisoirement la zone géographique qu'il couvre, à condition que la personne ne cumule pas avec d'autres droits d'une autre zone géographique un montant supérieur à celui des autres ayants droit, dans ce cas il complète jusqu'à égalité des montants.

Il établit des liens avec les acteurs d'autres zones géographiques pour favoriser l'émergence de systèmes analogues. Le cas échéant, il se fédère avec d'autres systèmes comparables afin d'augmenter ses capacités et de résorber les inégalités entre les peuples inhérentes au système capitaliste.

Au sommet de Barcelone, en mars 2002, les responsables politiques des différents pays composant la Communauté européenne (CE), ont pris l'engagement de reculer l'âge de la retraite de 5 ans d'ici à 2010.

Jospin et Chirac ont signé ensemble ce texte, alors que ces tristes sires, pendant la campagne des présidentielles, clamaient haut et fort qu'ils feraient tout pour préserver le régime des retraites (no comment!).

Toujours est-il, qu'à plus ou moins brève échéance, le gouvernement devra s'attaquer à ces régimes. Déjà, pour les salariés du privé, le travail est déjà grandement avancé, en particulier avec l'augmentation du nombre d'annuités. Pour l'heure, le gouvernement va devoir remettre en cause les régimes spéciaux des retraites et aligner celles des fonctionnaires sur celles du secteur privé. En 1995, le gouvernement Juppé a eu à affronter un fort mouvement concernant essentiellement les cheminots et d'autres entreprises de transport comme la RATP.

La gauche n'avait pas apporté un grand soutien à cette mobilisation, sachant qu'elle aurait été confrontée au même problème si elle avait été au pouvoir.

La seule critique « de fond » qu'elle avait émise à l'encontre de Juppé portait sur sa mauvaise communication; autrement dit, le Premier ministre ne savait pas

faire avaler la pilule! La CFDT ne fut pas en reste et emboîta le pas du gouvernement d'alors.

Le gouvernement mis en place après les élections législatives ne pourra différer éternellement la question. Les exigences de la concurrence internationale (c'est-à-dire, faire en sorte que les conditions d'exploitation soient les plus avantageuses pour les capitalistes du monde entier, afin qu'ils investissent en France et plus largement dans la CE) conduisent à la disparition de tous les régimes spéciaux, dont bénéficient principalement les fonctionnaires et certaines catégories d'assimilés, comme les cheminots, le recul de l'âge de la retraite; dans ce contexte, les directives européennes imposent aux responsables politiques de remettre en cause la retraite par répartition au profit de celle fondée sur la capitalisation. C'est la porte ouverte à la généralisation des fonds de pension!

On peut émettre l'hypothèse que de fortes mobilisations s'organiseront, mettant à mal Chirac et consorts. Comment le gouvernement va-t-il aborder ce problème? Pour l'instant, il paraît difficile de discerner l'avenir. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il faut nous préparer à intervenir dans ces mouvements éventuels, en revendiquant, dans l'immédiat, une retraite égale pour tous. Comment justifier qu'un retraité perçoive une allocation plus importante qu'un autre? L'écart des revenus entre les retraités est justifié par le montant de leurs cotisations; autrement dit, plus le salaire d'une personne est important, plus sa retraite l'est: plus on a d'argent, plus on en a!

Revendiquer l'égalité des allocations des retraites peut permettre d'introduire le débat sur l'égalité des salaires et remettre ainsi en cause la hiérarchie salariale que l'on connaît dans les corridors de l'exploitation capitaliste.

Il faut en finir avec le calcul des retraites en fonction du nombre d'actifs. Si retraite il doit y avoir, elle doit se fonder sur le partage des richesses et devenir un revenu garanti.

Ainsi on en termine avec le débat sur le supposé manque d'actifs dans les années futures; mieux, on place les retraites au même niveau que la revendication d'un revenu garanti pour tous, revendication portée par le mouvement des chômeurs.

Plus fondamentalement, ce débat doit s'inscrire dans celui portant sur la crise de la valeur travail. En fin de compte, cette lutte sur les retraites ne doit pas nous faire oublier que nous ne concevons pas notre vie saucissonnée en fonction de notre âge (d'élève/étudiant on devient travailleur pour terminer, dans le meilleur des cas, retraité), laissant aux seuls décideurs le soin d'organiser notre vie en fonction de leurs intérêts.

Notre but est encore et toujours de prendre nos affaires en mains, et ce n'est pas en passant 35 heures par semaine à s'user pour le profit de quelques-uns qu'on pourra le faire! CLT

...quelques pistes pour l'avenir

Les grands principes d'un système par répartition libérale

la main du pape dans la culotte de la République

Sous la houlette des raticjons, les élus se livrent à mille piteries: telle ville se consacre à la Vierge, tel conseil général exige le retrait d'une affiche « hideuse et diabolique ». Les institutions sont toujours perméables à la néfaste influence des cléricaux. À quand le retour du délit de blasphème ?

UN FAISCEAU d'informations convergentes et concordantes donne à penser que la laïcité de la République, déjà bien malmenée, risque aujourd'hui de subir les derniers outrages, à l'initiative des partis ouvertement fascistes de ce pays.

Au conseil régional Rhône-Alpes, le retour d'une coalition que l'on avait voulu nous faire croire passée, à savoir, UMP, FN, Millonistes et mégrétistes, s'est joyeusement reconstituée pour censurer l'affiche du festival « Jazz à Vienne », (cf. *le Monde*, daté des 24 et 25 novembre). Cette affiche représente un petit diabolin blanc qui tête goulûment le sein d'une femme de couleur. Le conseil régional en exige le retrait sous le prétexte que « cette affiche hideuse et diabolique dénature la maternité et porte atteinte aux convictions des chrétiens » (sic!) Si le festival maintient son affiche, le conseil régional annulera sa subvention de 65 000 euros.

La bêtise abyssale d'une telle injonction ferait rire, si la censure ne pointait pas régulièrement le bout de ses ciseaux dans notre actualité, si les signes nombreux d'un fascisme rampant et doucereux ne s'accumulaient pas.

Durant le même temps, on apprend que M. Collomb, maire socialiste de Lyon, verse une pièce d'or au curé de Fourvière pour renouveler la consécration de la Ville à la Vierge. On apprend également qu'il se presse avec M^{me} Comparini et M. Mercier à l'intronisation du nouvel archevêque de Lyon. Enfin, son grand (et seul) projet culturel à ce jour, consiste à développer la fête des Lumières du 8 décembre, agréable coutume mais dont il faut se rappeler qu'elle commémore le jour où la Vierge a sauvé Lyon de la peste (resic!).

Depuis longtemps, les catastrophes et les grands événements de la République sont salués par des cérémonies religieuses auxquelles assistent, ès qualité, les plus hauts représentants de la République « laïque ».

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, les subventions aux écoles confessionnelles ont explosé, voire sont devenues obligatoires dans certains cas pour les communes qui s'y opposaient. Les chaînes de service public financent toujours des émissions de propagande religieuse. Dans le même temps, est-ce un hasard ou bien est-ce que cela préfigure l'avenir, les Américains insistent lourdement pour que nous laissions en France la voie libre aux sectes de tout ordre. Aujourd'hui, la coupe est pleine. La censure est

téloguée par l'Église et, compte tenu de ce que nous prépare notre vice-premier ministre de l'Intérieur, le délit de blasphème est pour bientôt!

Nous ne voudrions pas avoir à constater l'existence d'un axe PS-UMP-FN autour d'un retour au sectarisme religieux dans la vie publique. Déjà, quand Daniel Vaillant, le dernier ministre socialiste de l'Intérieur, déclare que la loi Sarkozy « ne fait que reprendre des mesures qu'il avait lui-même préparées », on a froid dans le dos. Mais ce qui se profile, ce consensus mollasson et liberticide autour de la religion, laisse prévoir un avenir bien sombre pour la liberté de création et d'expression, pour la liberté de pensée elle-même.

Il y a vingt ans, lorsque les skinheads en jupon de l'abbé Laguerrie avaient mis le feu au cinéma Saint-Michel à Paris, pour empêcher la diffusion de la *Dernière Tentation du Christ*, la seule oraison pour les victimes venue de M^{re} Lustiger avait été: « Quand on touche au sacré, on déchaîne le diable! » Aujourd'hui, ces joyeux adeptes de l'Inquisition dictent sa politique à l'Assemblée régionale et influencent l'ensemble de la vie publique, y compris dans certaines collectivités dites « de gauche ».

Alors, redisons-le, avant d'avoir à nous battre pour défendre ces principes:

— La foi est une affaire personnelle qui n'intéresse pas la puissance publique et qui ne concerne que l'individu, et lui seul. On ne peut l'empêcher d'avoir la foi qu'il souhaite, et il ne peut l'imposer à personne.

— Les principes éthiques qui fondent la République ne sont pas religieux, ils permettent l'exercice d'une religion, et aussi le non-exercice d'une religion.

— Un prêtre n'est pas spécialement qualifié pour parler d'éthique, puisque sa formation et son rôle sont de défendre sa religion et non l'intérêt général.

Les athées n'emmerdent personne et aimeraient bien que les adeptes religieux en fassent autant. S'il le faut, nous défendrons la laïcité, dernier rempart de la liberté de penser. Que les croyants y pensent bien, c'est la laïcité seule qui garantit leur liberté de croire. S'ils y portent atteinte, bientôt, selon la vieille histoire, il n'y aura plus personne pour protester quand d'autres croyants voudront les éradiquer de la surface du globe, comme « infidèles ».

Pierre Romaszko

L'Unique

et sa mortalité

Hertje

d ATTENTE de preuves, anesthésie après trop de fausses annonces, résignation face à l'inéluctable... Le silence ou presque: hormis dans la presse, l'annonce de la naissance, le 26 décembre, du premier clone, créé par la secte des raéliens, n'a provoqué que le bruissement d'un fait divers marquant. Et le faire-part d'autres naissances dues à la secte, les 4 et 5 janvier, n'y a rien fait. Pourtant, depuis que des scientifiques tordus ont l'envie et les moyens du clonage, la duplication humaine se fait plus pressante.

S'il ne s'agit pas d'un coup de pub prolongé, si l'existence des clones est prouvée par des scientifiques indépendants de la secte, ou si c'est l'andrologue américain Zavos ou le gynécologue italien Antinori (qui a annoncé la naissance d'un clone pour ce mois-ci) ou quelque écerelé, qui réussiront, plus tard, le clonage humain, l'éthique court de graves dangers. Malgré la période de Noël et le pseudo d'« Ève », donné par la présidente de la société Clonaid, Brigitte Boisselier, au supposé premier clone, qui jouent sur les apparences judéo-chrétiennes de première femme, le nouveau cycle humain que ces inconscients veulent nous imposer n'a pas débuté. Du moins, nous devons le devancer. Maintenant.

Jumelle pas naturelle

Conséquence de la reproduction par injection du noyau d'une cellule dans un ovocyte préalablement dénoyauté, « Ève », si elle existe, possède le même ADN, les mêmes informations génétiques, que la première porteuse de la cellule. Comme sa « prédécesseuse » a cédé à la fois une cellule et un ovule afin de la créer, « Ève » en est la jumelle parfaite. Son double génétique, mais non pas mental. Ça suffit malgré tout à indigner.

« Ève » n'est pas la jumelle de sa sœur. Ce n'est pas le hasard de la nature, la loterie génétique, qui en a décidé. Elle est la jumelle de sa « mère » parce que celle-ci l'a voulu. On imagine assez le choc psychologique que cela produira chez l'enfant. Mais l'abolition des générations est loin d'être le seul argument opposé à la duplication volontaire.

La reproduction sexuée entraîne des « alliances entre les groupes, toute une série de relations sociales constitutives de nos systèmes de parenté, économiques, symboliques... » Édouard Delruelle, philosophe à l'université de Liège estime par conséquent



D'après Gustave Courbet, *L'Atelier*.

que le clonage « court-circuiterait tous les processus... ».¹ La solidarité humaine serait donc définitivement rompue.

Les problèmes physiologiques ne sont pas négligeables: Jacques Montagut, médecin biologiste français, épingle le fait que, lorsqu'ils parviennent à terme, les fœtus présentent des signes d'obésité et de vieillissement précoce.²

Plus fondamentalement, que ces problèmes soient résolubles ou non, le clonage reproductif dénie à l'enfant le droit d'avoir une identité génétique propre. Son unicité physique est brisée, gommée. Son intelligence reste unique, c'est vrai. Mais un humain est à la fois un corps et une réflexion. « La personnalité d'un homme n'est pas réductible à ses gènes, modélée qu'elle est par les acquisitions de son vécu. Pour autant, elle ne saurait non plus être indépendante. Je suis ce que je suis, vous êtes ce que vous êtes, parce que nous habitons, vous et moi, notre corps. En réalité, corps et esprit évoluent en des sphères irréductibles l'une à l'autre mais inséparables », rappelait Axel Kahn, généticien français.³ Avec la destruction de l'unicité physique d'un humain, c'est un pan entier de son unicité totale qui s'effondre. Et c'est un de ses semblables, imbu de narcissisme, qui a consciemment bafoué son droit.

La volonté de contempler son reflet vivant n'est, de plus, rien d'autre qu'une xénophobie exacerbée, le refus de tout mélange de gènes. Cette volonté est aussi la résurrection de l'eugénisme, du déterminisme, du fascisme, lorsqu'on copie l'ADN de ceux jugés les plus performants ou les plus conformes à une idéologie. Le clonage reproductif éclaterait ainsi « l'humanité en une multiplicité d'"espèces techniques" ou "techno-symboliques", probablement très inégales eu égard à leur capacité de survivre et d'évoluer », pour emprunter des mots du philosophe belge Gilbert Hotois.⁴ Et, sans doute, avec Hans Jonas, philosophe juif qui a fui le nazisme, faut-il envisager « la plus noire des conséquences de chacun de nos actes », afin de ne pas ouvrir la porte aux moindres dérives ou dérapages.

Principe de prudence

Mais sur quoi fonder une philosophie de la prudence? Dégageons quelques pistes qui devront être complétées, amendées. Le manichéisme religieux – corps impur, esprit pur – désolidarise le physique de l'intellect et ouvre paradoxalement la porte aux manipulations génétiques.

La dualité « laïque » a également ses limites. Admettre que nous pouvons agir sur notre environnement et admettre simultanément, à la

suite de François Gilbert Simondon, que « la matière biophysique de l'être humain – son corps, y compris son cerveau – est le milieu extérieur le plus proche de l'homme », amène à considérer que « l'homme est un esprit, une liberté insaisissable qui se sert de la technique pour s'émanciper toujours d'avantage des limites que lui imposent le monde physique », dont son corps et ses organes.⁵ Ce raisonnement est (généralement) acceptable tant que celui qui a recours à la technoscience agit sur lui-même, ce ne l'est plus dès lors qu'il hypothèque la volonté d'autrui, comme c'est le cas avec le clonage.

Par ailleurs, définir l'essence de l'homme sur une base religieuse fait appel aux dogmes irrévocables et non scientifiques. Distinguer la spécificité humaine dans la culture entrebâille la porte aux conceptions ethnocentriques et dominatrices, occidentales ou autres. Chercher une « différence anthropologique », restée identique à travers les siècles, dans les lois édictées par la nature dote non seulement celle-ci d'une conscience immanente, ce qui ne tient pas la route, mais nie aussi l'évolution corporelle et mentale de l'homme.

L'être humain n'est pas immuable: depuis l'homme de Neandertal, il a évolué, il s'est modifié. Mais cela n'a jamais, comme aujourd'hui, mis en danger son unicité, sa liberté. Une liberté qui constitue sans doute un de ses éléments sacrés. Une liberté qui lui confère son identité d'homme et qu'il ne doit qu'à lui-même.

Si nous voulons nous dépasser, et déjouer les pièges de la réflexion, la seule victoire possible est sans doute une re-création symbolique, intellectuelle de l'homme. Un dépassement mental de nous-mêmes. Nous nous faisons « symboliquement » les créateurs de nous-mêmes. « L'avenir de l'*Homo sapiens* n'est autre que l'*Homo sapiens sapiens* ».⁶

Agir en libertaires

Les libertaires défendent et défendront toujours la liberté, de déplacement, de pensée, d'invention de buts. Or, aujourd'hui, cette liberté est menacée, et nous ne sommes pas capables individuellement de défendre notre essence, la valeur et la survie de l'humanité, comme le souligne Jonas. Ne suivons pas plus loin le philosophe allemand car il propose de garantir « indépendamment et éventuellement contre la volonté des hommes, la valeur et la survie de l'homme. Cette garantie doit être absolue, non dépendante du désir individuel ou collectif; elle doit être théologique ou au moins ontologique ou métaphysique ».⁷ Cette proposition est clairement contradictoire et autoritaire – supprimer la liberté pour la préserver. Elle confie le pouvoir à une oligarchie: « à une élite qui monopolise le vrai savoir et la sagesse et qui est donc, seule, habilitée à imposer les lois et les règles à la masse ignorante, irréflective ».⁸ C'est probablement cette solution qui se mettra en place lorsque l'Onu adoptera un texte contraignant de portée internationale (la situation est actuellement

bloquée entre autres parce que les États-Unis lient l'interdiction du clonage reproductif à celle du clonage thérapeutique).⁹ Mais cela ne réglerait cependant pas le problème pour tous les pays non alignés.

Je l'ai dit, le clonage reproductif menace notre dignité, notre liberté. Les libertaires, comme les démocrates sincères, désireront qu'on arrête le travail des dangereux généticiens que sont les raéliens, Antinori, Zavos et tous ceux qui suivent leurs traces. Si, comme c'est prévisible, l'Onu se positionne contre le clonage reproductif, les libertaires le rejoindront sur les objectifs mais non pas sur les moyens.

Hasard de l'Histoire

Les libertaires auraient sans doute l'allure d'avant-garde éclairée si, parallèlement à la cessation immédiate du forcing de ces généticiens, ils n'exigent pas un débat généralisé puisque ce passage artificiel à un autre mode de reproduction pose, directement ou indirectement, à chacun de nous la question de son humanité. Mais ce débat réclame au moins trois points fondamentaux. Premièrement: qu'il se déroule dans la sérénité, ce qui n'est pas le cas actuellement. Deuxièmement: que chacun ait à sa disposition les connaissances ainsi que les tenants et les aboutissants du débat, ce qui n'est pas le cas actuellement. Troisièmement: que chacun ait acquis le même degré d'autonomie dans le domaine de l'éducation, de l'économie, de la santé, etc., ce qui est loin d'être le cas.

S'il est besoin de le rappeler, l'autonomie personnelle est « un idéal, plus qu'une donnée sur laquelle chacun pourrait compter dans ses relations avec autrui ». Du coup, Kant posait l'autonomie comme un but, un bien, toujours à viser mais jamais atteint.¹⁰

À supposer que l'autonomie soit cependant acquise par tous, il faut encore qu'à la fin du débat il y ait un consensus et que chacun s'y tienne, ce qui est loin d'être le cas. Si ces deux derniers points ne sont pas réalisés, le passage au clonage reproductif engendrerait aussitôt des espèces humaines technoscientifiques inégales. Une inégalité que les libertaires refusent et refuseront.

Exigeons le maintien de notre unicité et de sa mortalité. Libertaires! Exigeons le respect des droits de l'Homme. Égalitaires! Notre dignité grandit avec celles des autres. Frères! H.



1. Le Soir des 4 et 5 janvier.

2. L'Humanité du 30 décembre.

3. Libération des 4 et 5 janvier.

4. G. Hotois, *De la Renaissance à la postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, Ed. De Boeck, coll. Le Point Philosophique.

5. Ibidem.

6. Ibidem.

7. Ibidem.

8. Ibidem.

9. Une trentaine de pays interdisent le clonage humain.

10. G. Hotois, *idem*.

¿ coca-cola no es cocaína ?

La coca n'est pas la cocaïne. C'est ce qu'affirme sans vergogne, encore qu'à juste titre, la *Coca-Cola Company*, qui importe des dizaines de tonnes de ce végétal chaque année, au mépris des réglementations. Les gouvernements de Colombie et des États-Unis enverront-ils des troupes à Atlanta pour raser le siège social de cet infâme dealer ? On peut en douter.

EN BOLIVIE, en décembre 2002, l'exportation de 60 tonnes de feuilles de coca vers la compagnie Coca-Cola crée la confusion sur les normes d'exportation en vigueur du produit. L'OEA (Organisation des États américains) décrétait il y a quelques décennies que la feuille de coca était une drogue (ce qui implique l'interdiction de sa culture, de sa commercialisation et de sa consommation [sauf dans le cadre d'une utilisation traditionnelle au sein du territoire bolivien] et de son exportation), avec l'appui d'arguments forts contestables : la feuille de coca est hallucinogène, crée de la dépendance, diminue l'espérance de vie du consommateur et détériore la santé.

Donc, la feuille de coca serait une drogue dangereuse, selon l'OEA... Mais il est intéressant d'apprendre qu'en pleine « guerre contre la drogue » et contre la culture illégale de la feuille de coca dans le Chapare, en Bolivie, le gouvernement bolivien a proposé une étude de marché pour la commercialisation de la feuille de coca ; cette étude servirait aussi, entre autres, à évaluer la demande en termes de consommation légale nationale.

La feuille de coca aurait-elle été légalisée pour permettre son exportation ? Non, mais soixante tonnes ont été vendues à ALBO Export cette année (204 tonnes en 1995, 114 tonnes en 1996, 49 tonnes en 1999, d'après le CELIN, Centro latinoamericano de investigación científica) ; ALBO a exporté durant 26 ans de la coca aux États-Unis, par l'intermédiaire de la Stephan Chemical Co. (import-export pharmaceutique) uniquement. Bien que les exportations de la feuille de coca soient interdites depuis 1971...

En réalité, ALBO Export vend la coca à la compagnie Coca-Cola. Il serait intéressant de connaître

quels sont les arguments utilisés par la multinationale quand ils se défendent farouchement en écrivant dans les médias boliviens : « Mais, il n'y a pas de cocaïne dans nos produits ! »

Coca-Cola Company affirme donc sans équivoque que « Coca no es cocaína ». Mais selon la DEA, la coca est une drogue. Alors, combien de consommateurs de Coca-Cola, donc de drogués dans le monde ? La coca, au même titre que la consommation de café, est tout au plus une drogue de société, nous permettant de supporter un rythme de production imposé ; la feuille de coca est véhiculée par une tradition ancestrale.

Deux définitions :

— COCA, *Erythroxylum coca* ; les feuilles sont mâchées, riches en vitamines, minéraux et oligo-éléments, sa mastication apaise la fatigue et la faim.

— COLA, *Cola acuminata, nitida* ; graine africaine, provenant du colatier, « le plus souvent, la graine est mâchée, la cola constitue un tonique du cœur, elle apaise la faim et la fatigue [...] ».

Sans aucun doute, les arguments de l'OEA appuyant l'hypothèse que la coca est une drogue sont douteux ; on la prétend « hallucinogène » : même la cocaïne (alcaloïde qui est extrait des feuilles de coca macérées en grandes quantités avec, entre autres, du kérosène et de l'acide sulfurique) ne provoque aucun effet hallucinogène. De plus, le peu de cocaïne contenue dans la feuille de coca libérée lors de sa mastication est hydrolysée entièrement dans le système digestif, en aucun cas elle n'arrive au système nerveux central.

L'OEA affirme aussi que la consommation des feuilles de coca est « responsable d'une diminution de l'espérance de vie et d'un effet négatif sur les indices

de santé ». Ce ne sont pas les personnes les plus riches qui consomment quotidiennement la feuille de coca...

Des propositions d'étude sur la feuille de coca et sa consommation sont émises par la « Defensoría del pueblo » ; le député Evo Morales, appuyé par le ministre du gouvernement A. Gasser, propose que ce soit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui mène à bien cette étude. Pour en finir avec l'obscurantisme pseudo-scientifique de l'OEA ? En attendant que l'on se décide sur les études à mener sur la feuille de coca et par quelles institutions, quelle solution est offerte directement aux cultivateurs et cultivatrices, « cocalero y cocalera », du Chapare ? Alors que les tentatives de nombreuses organisations et institutions internationales, financées par les banques multilatérales de « développement », d'implanter des cultures « alternatives » n'ont jusqu'à présent rencontré aucun succès, à cause de l'ouverture quasi nulle du marché à ces produits.

Pour terminer, Stanley Schrage, chef du NAS, division des narcotiques en Bolivie n'a émis aucun commentaire sur le thème, il a simplement dit que « le sujet de l'étude est une affaire entre le gouvernement (bolivien) et les cocaleros ». Telle fut sa déclaration à la fin d'un match de football, entre jeunes, dédié à promouvoir le sport et le refus des drogues, à El Alto (La Paz), où étaient présents le vice-ministre de la Défense sociale et le chef du NAS. Peut-être ce dernier aurait-il été plus bavard à propos de l'arrivée de soldats américains sur le territoire bolivien, qui sont venus prétendument pour construire des écoles...

Louis Jazz

El Alto, décembre 2002

intellectuels et révolution

entretien avec Claude Guillon

Caroline

Claude Guillon a beaucoup d'avis à donner. Dans son zèle révolutionnaire, il peut lui arriver de heurter la sensibilité de l'un ou l'autre – qui aime se faire traiter de « contre-révolutionnaire » simplement parce qu'il ne partage pas l'opinion de Claude? Pas chien, notre journal lui ouvre ses colonnes. L'organisation tient compte de l'individu... même quand il la dénigre!

Le Monde libertaire

L LA BIBLIOTHÈQUE LA RUE accueille samedi 18 janvier Claude Guillon, qui lance cette question (provocante?): « Les anarchistes sont-ils toujours révolutionnaires? ». Cette interrogation a déjà suscité un début de polémique, et nous voulons rappeler ici son histoire afin d'éclaircir un peu les termes du débat. La question a d'abord surgi lors des rencontres de Montreuil, « Le livre libertaire en fête » (19 au 19 octobre 2002). Claude Guillon, que l'on avait pressenti pour animer un débat, avait proposé ce thème: « Les anarchistes sont-ils encore révolutionnaires? », qui finalement n'a pas été retenu. Dans un tract intitulé « Qu'est-ce qu'on fête là? » et distribué à Montreuil, Claude Guillon déplore qu'on ait privilégié d'autres questions et regrette que les organisateurs aient préféré rassembler des personnes médiatiques capables d'attirer un large public en mettant l'accent sur l'aspect culturel de l'anarchisme au lieu de chercher à « débroussailler les questions concrètes qui se posent aujourd'hui à un mouvement révolutionnaire libertaire ». Ce tract a fait l'objet d'un article de Miguel Chueca dans *Le Combat syndicaliste* (« Retour sur le salon du livre libertaire », 7 novembre 2002), où il défend, lui, une certaine conception du

débat ouvert à « des gens qui ne partagent pas les mêmes opinions, faute de quoi les auditeurs risquent d'entendre la même chose répétée jusqu'à satiété par tous les participants ». La discussion est lancée... Peut-on débattre de tout avec n'importe qui? Quelles sont les priorités du mouvement anarchiste aujourd'hui? Et la révolution dans tout ça? Nous évoquons toutes ces questions avec Claude Guillon.



Nelly Trumel, peinture, sans titre

Caroline: « Les anarchistes sont-ils encore révolutionnaires? »: faut-il en débattre?

Claude Guillon: J'ai constaté, en tout cas, qu'on avait fait un choix: d'une part la question que je posais n'avait pas été retenue, d'autre part un certain nombre d'invités étaient sur des positions démocrates et pas libertaires du tout. L'idée que défend Miguel Chueca dans son article est que si on n'invite pas des gens comme ça, on s'emmerde... Ça n'a pas de sens! Je donne comme contre-exemple les réunions de la revue *Oiseau-Tempête*, à laquelle je participe. Dans ce collectif, il doit y avoir trois personnes qui se disent anarchistes (sur dix), mais on est d'accord sur l'essentiel, à savoir qu'il faut une rupture révolutionnaire avec le monde actuel. Les discussions sont passionnées, et il y a un vrai travail collectif. Je ne crois pas qu'on soit guettés par le risque d'uniformité. La position de Miguel me paraît absurde à tous points de vue: sur le plan de la méthode et sur le plan politique. C'est faire comme si on n'avait plus de grandes questions à se poser, comme si la révolution était faite... Et puis c'est un problème de séparation aussi: on se dit révolutionnaires, d'accord, mais là on va parler de livres parce que c'est la fête du livre... On reparlera du mouvement révolutionnaire une autre fois, par exemple si le gouvernement crée une fête de la révolution!

Caroline: Mais ne peut-on aborder ces questions avec des gens qui, même s'ils ne sont pas anarchistes, nous rejoignent sur quelques constats? Pourquoi refuser le dialogue avec eux, et nous priver de leur travail?

Claude Guillon: Bien sûr, il faut pouvoir se servir de tout, je n'ai rien contre le fait qu'on utilise toutes les sources. Mais quant à l'idée qu'il faut recourir à ce type d'intervenants pour les débats, j'ai l'impression que c'est plutôt obéir à une logique... disons, pour aller vite, spectaculaire. On en est réduits à inviter ces gens-là, qui sont à la mode, mais qui à mon avis demeurent... des adversaires politiques: ce sont des gens qui militent pour un contrôle démocratique de la société. Maintenant, il y a derrière tout ça l'idée, que, puisqu'on fait une fête du livre, puisqu'il est question de production intellectuelle, alors il nous faut des universitaires, des intellectuels. On a le réflexe classique de s'adresser aux spécialistes. Et comme on n'en a pas tant que ça, des universitaires, on va voir... les démocrates de bonne compagnie, ceux qui sont suffisamment larges d'esprit pour venir volontiers à Radio Libertaire! Des intellectuels, on n'en a pas.

Caroline: Pour toi, les universitaires ne sont pas des intellectuels?

Claude Guillon: Pour moi ce n'est pas tout à fait la même chose justement... Dans un papier que j'ai fait à propos de Chomsky dans *Oiseau-Tempête* « L'effet Chomsky ou l'anarchisme d'État », été 2002, je critique la formation d'une espèce de pôle universitaire-libertaire, avec des colloques, des revues, des

éditions... Le problème, c'est que (je le constate) ces gens qui sont universitaires et qui se réclament de l'anarchisme ne sont pas révolutionnaires: ils ne se disent pas révolutionnaires, voire ils condamnent, critiquent ouvertement le fait de parler encore de révolution aujourd'hui. Ça ne m'arrange pas qu'ils soient supposés incarner « l'anarchisme qui pense ». Supposons un historien qui travaille sur le mouvement anarchiste, qui n'est pas anarchiste et qui ne prétend pas l'être: si ça peut me servir, c'est très bien. Il faut juste éviter la confusion des genres, et dire: tiens, voilà le mec qu'on va inviter à chaque fois qu'on parle d'anarchisme.

« Je suis obligé de constater qu'on n'a pas d'intellectuels anarchistes, et je pense qu'il n'y en a pas parce que le mouvement anarchiste n'en veut pas. [...] Le mouvement anarchiste n'a pas d'intellectuels parce qu'il n'en mérite pas! »

Caroline: Selon toi, que serait un intellectuel anarchiste?

Claude Guillon: Je ne tiens pas au terme « intellectuel » (je ne pense pas du tout que ce soit une étiquette positive et valorisante), mais c'est pour faire la différence avec les universitaires. Un intellectuel, c'est quelqu'un qui, à la fois a une activité intellectuelle qui peut être un peu spécialisée (universitaire ou non), il fait des livres, participe à des revues... et en même temps a une activité dans le mouvement anarchiste. Chomsky, par exemple, est un linguiste, renommé, et quand on lui demande quelles sont ses opinions, il répond: je suis anarchiste, pour telle ou telle raison... Lui, c'est un intellectuel qui a des sympathies anarchistes. Un exemple d'intellectuel anarchiste, pour moi, c'est Daniel Guérin, que j'ai bien connu. C'est à la fois quelqu'un qui a une activité intellectuelle particulière, qui participe dans sa sphère d'activité à l'élaboration d'une pensée, et puis qui est aussi là sur le terrain, qu'on voit dans les manifestations, dans les meetings, etc.

Caroline: Quelqu'un dont le rôle est de penser, et qui participe pleinement au mouvement social, révolutionnaire: un rôle que tu aimerais tenir?

Claude Guillon: Je n'aime pas trop l'idée d'un rôle à jouer, ça évoque le pouvoir et la carrière! Cela dit, je ne peux être soupçonné ni d'avoir cherché à devenir le petit chef d'un groupe ni d'être resté dans ma tour d'ivoire; j'estime avoir le droit de parler comme n'importe quel militant; on me voit dans la rue depuis trente ans et j'ai payé de ma personne! Mais par contre c'est vrai que j'ai regretté qu'il y ait rarement eu une synergie entre mon activité de penseur critique et le mouvement. Une des utilités possibles de l'intellectuel

Caroline est membre du groupe Claaaaaash de la FA et participe à l'animation de la bibliothèque La Rue.

révolutionnaire, avec tous les guillemets que tu veux à intellectuel, c'est d'apporter des matériaux d'information et de réflexion, mais aussi de poser des questions, de faire des mises en perspective. Tu vas me dire que ce travail devrait être fait et critiqué par tous et toutes, et on est bien d'accord! Je ne prêche pas pour un corps de spécialistes, mais dans le monde tel qu'il va, certains disposent de plus de moyens et de temps que les autres. L'exemple, pour moi, c'est la publication de *Dommages de guerre*. Je constate que, à un moment donné, l'État français participe à une guerre et au même moment on peut lire des trucs ahurissants dans certains journaux anars. Et personne ou presque n'est là pour dire autre chose, représenter une certaine exigence de radicalité... Alors je publie mon livre et il est peu lu, mal reçu, et surtout pas discuté... Il est vrai que j'ai souvent la dent dure dans les polémiques!

Caroline: Donc le mouvement anarchiste n'a pas d'intellectuels?

Claude Guillon: Je suis obligé de constater qu'on n'a pas d'intellectuels anarchistes, et je pense qu'il n'y en a pas parce que le mouvement anarchiste n'en veut pas. Il est tout disposé à avoir des compagnons de route sympathisants... mais il est pour l'instant tout à fait incapable d'entretenir des rapports de compagnonnage critique avec des intellectuels qui seraient anarchistes. Le mouvement anarchiste n'a pas d'intellectuels parce qu'il n'en mérite pas! Par ailleurs je connais plein de gens plus ou moins militants, qui sont dans le mouvement ou qui y ont été et se considèrent comme libertaires: il y a une richesse énorme, dont on ne fait rien. Là, un journal comme le *Monde Libertaire* pourrait jouer un rôle. Ce que fait un peu la radio. Un rôle de laboratoire d'idées. Mais ça suppose absolument d'admettre que la chapelle dont on est le bedeau soit critiquée, y compris dans son propre journal, et que soient agitées des idées choquantes ou en contradiction avec la ligne du dernier congrès.

Caroline: Et la révolution? Est-ce qu'il n'y a pas un certain flou autour de cette question en ce moment?

Claude Guillon: C'est intéressant comme question à se poser à un moment où il y a un renouveau réel du mouvement libertaire (depuis 95). Avant, il n'y avait pas de mouvement, il y avait un milieu. Mais la question de



Georges Lem

« Ceux qui ne pensent pas que la révolution est nécessaire, eh bien, ils ne sont pas révolutionnaires, ce n'est pas méchant de dire ça! »

la révolution a l'air effectivement assez vague, il y a plein de gens qui font bien attention de ne pas la poser, ou de considérer que ça va de soi. D'où le fait que poser la question: « Les anarchistes sont-ils encore révolutionnaires? » paraît injurieux... Dire de quelqu'un qu'il est révolutionnaire, ce n'est pas une appréciation morale. C'est d'abord se demander: est-ce qu'il prend parti pour une rupture révolutionnaire? Est-ce que c'est son projet? Est-ce qu'il estime que c'est nécessaire? Ceux qui ne pensent pas que la révolution est nécessaire, eh bien, ils ne sont pas révolutionnaires, ce n'est pas méchant de dire ça! Sauf que, comme ils défendent leur position, et que moi je défends la position inverse, je dis que ces gens-là sont contre-révolutionnaires, au sens strict: on n'est pas sur la même position, on ne poursuit pas le même but, probablement on ne va pas employer les mêmes méthodes même si on se retrouve côte à côte pour certaines choses.

Caroline: La Fédération anarchiste a pourtant là-dessus une position assez claire.

Claude Guillon: Oui, effectivement, mais ce n'est pas vrai de tout le mouvement libertaire. Si je dis cela, ce n'est pas pour jeter le doute déloyalement sur tel ou tel camarade, c'est pour rappeler que c'est quand même la question centrale, de mon point de vue. La révolution, c'est le projet qui rend tous les autres projets possibles. Il faut partir de la perspective d'une rupture, ce qui n'empêche pas de parler de tout, y compris des questions qui se posent dans la vie quotidienne, mais ça n'aura pas les mêmes implications. C'est pour ça que j'ai fait ce petit texte, après avril: « Qu'est-ce qu'une révolution communiste et

libertaire? » en juin 2002. Je m'étais aperçu qu'il y avait un nouveau public qui manifestait de la sympathie pour l'anarchisme mais quelquefois sans trop le connaître, et j'avais été effaré de voir comment certains, dans les manifestations, dans les débats, posaient des questions « basiques »: bon d'accord, on change tout, mais qui va s'occuper des transports, comment on bouffe, etc. Que va-t-on leur dire? Puisque c'est ça qui vient à l'esprit des gens comme angoisses, ou comme questionnements, c'est de là qu'il faut partir. Ça ne sert à rien de continuer à brasser des idées comme ça, plus belles éventuellement et plus élevées, si les gens qui sont supposés participer au mouvement social, eux, sont retenus par des angoisses de ce type-là. Il faut au moins être capable d'en parler... Ça ne veut pas dire que l'on peut donner dès maintenant des réponses, mais quand on s'attache aux objections qui viennent spontanément (les plus terre à terre), on est amené à parler de tout, aussi bien de l'organisation de la cité, que de la violence, du sexisme, du viol, de la sanction, de l'alimentation, des transports, de la production, etc. tout vient.

Caroline: C'est exactement ce qui se passe dans tes livres: quel que soit le sujet traité, tu prends en compte tous les aspects du problème, sans les séparer.

Claude Guillon: Oui, et je veux bien parler de tas de choses, je n'ai pas que la lutte des classes à la bouche! J'ai fait un bouquin dont le sous-titre est *Éloge de la sodomie*, et je pense que ce n'est pas hors sujet! L'érotisme, j'espère que c'est pas sans rapport avec la vie, donc avec la révolution: tout ça est complètement lié. Ce n'est pas facile de prendre en compte, à l'intérieur d'un mouvement social global, des problèmes spécifiques. Mais il y a cette richesse-là dans l'histoire du mouvement anar, par exemple dans l'anarcho-syndicalisme, ou dans les actions du groupe Femmes libres en Espagne, qui s'intéresse aussi bien à la prostitution qu'à l'euthanasie. Il y a une époque où il y avait dans le mouvement anarchiste révolutionnaire une activité culturelle et d'auto-éducation très forte, et qui portait sur tous les sujets...

Les livres de Claude Guillon sont en vente à Publico ou en prêt à la bibliothèque La Rue: Avec Yves Le Bonnic: *Ni vieux ni maîtres (guide à l'usage des 10/18 ans)*, éd. Alain Moreau, 1983 - *Deux ennemis de la révolution*. Leclerc de Lyon et Pauline Léon, La Digitale, 1993 - *Gare au TGV!* éd. Car rien n'a d'importance, 1993 - *Le Spectacle du monde*, éd. DLM, 1996 - *À la vie à la mort*. Maîtrise de la douleur et droit à la mort, Noësis, 1997 - 42 bonnes raisons pour les femmes de m'éviter, La Digitale, 1995 - *Le Siège de l'âme, éloge de la sodomie*, Zulma, 1999 - *Économie de la misère*, La Digitale, 1999 - *Dommages de guerre*. Paris-Pristina-Belgrade, 1999, L'Insomniaque, s.d. - *Pièces à conviction*. Textes libertaires 1970-2000, Noësis, 2001. La revue Oiseau-tempête est en vente à Publico, on peut consulter les anciens numéros sur: <http://abirato.free.fr>.

Guillon est à La Rue!

Et aujourd'hui? Nous vous attendons à la bibliothèque La Rue pour continuer ce débat et discuter - de tout.

samedi 18 janvier
à 17 heures

10, rue Robert-Planquette
Paris 18^e

Les années de plomb

Les informations qui suivent sont tirées du lexique de Valeria Tasca d'après la pièce de Dario Fo, *Mort accidentelle d'un anarchiste*.

Les attentats de 1969

- 25 avril : à Milan, des bombes explosent au pavillon Fiat de la foire et au bureau de change de la gare;

- 8 et 9 août : onze bombes se trouvent dans des trains;

- 12 décembre : à Rome, une bombe explose à l'autel de la Patrie et une autre dans les souterrains de la Banque du travail. De nouveau à Milan, une bombe est placée dans la Banque de l'agriculture, place Fontana, faisant seize morts et quatre-vingt-huit blessés, une autre, qui n'explose pas, à la Banque commerciale. On inculpa pour ces bombes presque uniquement des anarchistes.

Giuseppe Pinelli

Cheminot anarchiste, arrêté le 12 décembre. Sa garde à vue fut illégalement prolongée. Interrogé par le commissaire Calabresi pendant la nuit du 15 au 16 décembre, il tomba du quatrième étage de la préfecture de police de Milan. Après des mois de déclarations contradictoires, que démonte la pièce *Mort accidentelle d'un anarchiste*, l'affaire fut classée le 3 juillet 1970.

Pietro Valpreda

Anarchiste convoqué à Milan le 15 décembre par le juge Amati pour « injure au pape ». Il fut arrêté avant même d'avoir franchi la porte du magistrat. Ramené à Rome et interrogé par le substitut, il fut accusé de l'attentat de la place Fontana et incarcéré. Les médias présentèrent Valpreda comme un « monstre humain » et traînèrent dans la boue ce danseur de music-hall, fabricant d'abat-jour. Les témoins à décharge « disparurent » mystérieusement (accidents de voiture suspects, noyades dans des flaques d'eau, suicides, assassinats et même morts naturelles...).

attentat à Gênes un air de déjà-vu

LA POLICE DE GÈNES a été la cible d'un attentat à l'explosif dans la nuit du dimanche 8 décembre au lundi, qui a soufflé les vitres d'une partie des bureaux de la préfecture, sans faire de victime. L'attentat s'est produit vers 4 heures du matin, deux engins de faible puissance explosant l'un après l'autre, avec dix minutes d'intervalle, dans un square situé à une trentaine de mètres des bâtiments de la police. Le samedi 14 décembre, il était justement prévue une manifestation nationale à Gênes en solidarité avec les récents inculpés dans le cadre des suites judiciaires du G8, et pour exiger la vérité sur la mort de Carlo Giuliani (le carabinier Mario Pacanica, responsable de l'homicide, a été innocenté pour « légitime défense » la semaine passée). Difficile de ne pas lier les faits.

Le lundi 9 décembre, les pistes privilégiées par les enquêteurs et répercutées dans la presse étaient au nombre de trois : forcement les « anarcho-insurrectionnels » en tête, suivis des islamistes et de la mafia albanaise ensuite. Heureusement, le mouvement « No Global » faisait preuve de mémoire en dénonçant une nouvelle « stratégie de la tension ». Le soir, une lettre de revendication arrivait à la rédaction du *Secolo XIX* signée par la mystérieuse « Brigade 20 luglio » (le 20 juillet fait référence au jour de la mort de Carlo Giuliani), la même signature que pour l'explosion au ministère de l'Intérieur à Rome en février.

Le mardi matin, la presse italienne unanime stigmatisait les « anarcho-insurrectionnels ». Petit exemple parmi d'autres, en première page de l'*Unità* (fondé par le communiste italien Gramsci) on pouvait lire : « Gênes, deux bombes à la préfecture : naturellement elles sont anarchistes. »

Hormis quelques membres du mouvement « No Global », déjà plus personne dans la presse n'évoque l'extrême droite ou les services secrets italiens en tant que responsables possibles, directs ou indirects (manipulations, infiltrations, double-jeu, etc.). On sait cependant que plusieurs bombes avaient également précédé l'ouverture du G8 à Gênes et servi comme prétexte supplémentaire à la mise en place de l'appareil répressif. On peut s'inquiéter de cette soudaine unanimité pour s'empresser de pointer le doigt vers les coupables tout désignés (surtout si ils s'accusent eux-mêmes n'est-ce pas ?).

Stratégie de la tension

Les faits sont connus et les similitudes historiques sont aussi nombreuses que les différences, mais quelques rappels pourraient malgré tout s'avérer utiles pour ceux qui, comme moi, n'étaient pas encore nés lors des « années de plomb », les années soixante-dix en Italie. Par contre, je suis suffisamment vieux pour avoir connu les « années de plomb » des

années quatre-vingt en Belgique avec les tueries du Brabant Wallon, les attentats à la bombe des Cellules communistes combattantes, le réseau Gladio, l'État policier, etc. Ce n'était pas triste non plus. Je n'étais qu'un enfant alors, mais je me souviens distinctement de ce climat de peur permanente, des gendarmes à chaque coin de rue, de ma grand-mère qui n'osait plus faire ses courses au supermarché car une des fusillades sanglantes avait eu lieu pas loin de chez nous. J'espérais ne jamais connaître cela à nouveau.

Sinon, il y a précisément trente-trois ans de cela, l'anarchiste Giuseppe Pinelli était arrêté. Trois jours plus tard, il tombait de la fenêtre de la préfecture de police de Milan... Voilà, cet article est dédié à sa mémoire et également à celle de Valpreda. En effet, c'est malheureusement le premier « anniversaire » de l'arrestation de Pinelli en l'absence de Pietro Valpreda. Paix à eux.

Samedi, je déposerai une rose à la « Piazza Carlo Giuliani » en pensant à vous tous.

Xavier Bekaert

jeudi 12 décembre 2002

Alliance libertaire, Bruxelles, en exil à Padoue

Trame nere

(littéralement, « complots noirs »)

Depuis la fin des années soixante et pendant les années soixante-dix, face à une situation politique de plus en plus instable, la droite a essayé de s'engager de plusieurs façons sur le terrain de l'illégalisme.

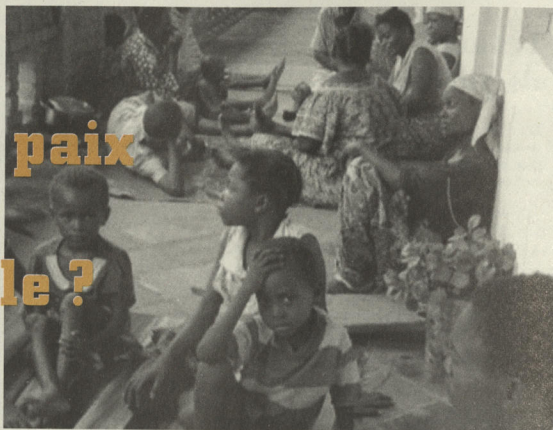
La droite qui s'est infiltrée dans l'appareil de l'État, et en particulier dans les services secrets, appuie de véritables tentatives de coup d'État, comme en 1970 et 1974.

Toutes ces tentatives échouent faute de forces militaires suffisantes pour les soutenir. Plus efficace est ce qu'on appelle la « stratégie des massacres ». Les enquêtes judiciaires, bien qu'elles aient donné peu de résultat, permettent de remonter à une fraction des services secrets. On ignore encore qui sont les auteurs directs de ces massacres, qui frappent toujours au hasard. Ils ont évidemment pour but de désorienter l'opinion publique et de la rendre consentante à un changement au sommet de l'État, en faveur de l'autoritarisme.

L'armée française
en Côte d'Ivoire

maintien de la paix OU guerre coloniale ?

Olivier Leclercq



QUI AURAIT cru que la France serait l'un des pays les plus sanguinaires d'Occident? Alors qu'elle s'engage dans une guerre en Irak aux côtés des États-Unis, la France s'est enlisée dans une sombre position militaire pour tenter d'éteindre un incendie qu'elle a elle-même allumé et activé. Pourtant, les initiatives politiques pour faire cesser le conflit ne manquent pas. Mais à peine les promesses à répétition de cessez-le-feu prononcées, que déjà réapparaissent dans le pays des affrontements à grand renfort d'hélicoptères, faisant des morts par dizaines.

Paradoxalement, ce conflit s'éternise, alors que déjà, le président Laurent Gbagbo doit faire face au mécontentement d'une partie de la hiérarchie des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (Fanci), lasse des critiques qui lui sont de plus en plus ouvertement adressées concernant son incapacité à réduire la rébellion. Le peuple ivoirien, qu'il soit du nord ou du sud, chrétien ou musulman, ne veut pas de cette guerre qui, chacun le sait, ne leur apportera rien.

Alors, à qui cette guerre profite-t-elle donc? La politique d'ingérence en Côte d'Ivoire menée par Dominique de Villepin, sensée ramener la paix, ne fait qu'animer une tension déjà vive au sein du peuple ivoirien. Par ailleurs, personne dans les sphères de la classe politique française ne s'affole d'une telle ingérence, comme s'il était convenu que la Côte d'Ivoire était encore un territoire français. Clairement, la France se dit le pays le plus légitime pour envoyer une armée de maintien de la paix. En réalité, la France a, surtout, des intérêts capitaux dans le pays (voir encadré) et n'est pas

prête à les laisser filer. Depuis plusieurs années, le PIB et les ressources agricoles de la locomotive d'Afrique de l'ouest intéressent non seulement la puissance économique américaine, mais aujourd'hui le Japon et de plus en plus clairement la nouvelle puissance chinoise qui vient de faire cadeau à Abidjan d'un gigantesque centre culturel. Pourtant, le discours de la France est des plus honorables. Il semble dénué de tout intérêt mercantile: « Maintenir la paix ». Mais une armée maladroite qui fait tremblet victimes lors d'un conflit à armes inégales est elle une armée qui maintient la paix? À chaque « légitime défense », les soldats français font un massacre. Et les délégations répétées de diplomates se sont chaque fois soldées par un échec.

La France s'est embourbée dans une spirale de mort en se voilant la face sur le sens véritable qui a fait naître ce conflit. Les revendications de la partie la plus pauvre du peuple ivoirien sont pourtant claires. Or, elles ont été prises en otage par un groupe de rebelles assoiffés de pouvoir qui ont imposé cette sale guerre. Loin de vouloir « brûler la Côte d'Ivoire parce qu'elle est la poule aux œufs d'or » comme a insisté Laurent Gbagbo lors d'une magistrale déclaration aux religieux ivoiriens, les peuples du nord, majoritairement musulmans, veulent l'arrêt pur et simple de la politique d'identification entreprise par le gouvernement de la 11^e République de la Côte d'Ivoire. C'est ce que réclament en substance les rebelles par la démission du président et du gouvernement en place. Pour preuve, leur premier geste a été l'assassinat, le 19 septembre dernier, du ministre d'État, Émile Boga

Doudou, le père de cette politique xénophobe. Les rebelles, originaires à 70 % des pays limitrophes du nord et de l'ouest, refusent la notion d'« ivoirité » (« Comment tout a commencé », page de droite). La Côte d'Ivoire appartient à tous ses habitants quelle que soit leur confession, leur origine ou identité culturelle. Aussi, toutes les richesses de ce pays et ses infrastructures ne doivent-elles pas être partagées entre les soixante-trois ethnies et les 26 % d'immigrés qui ont tous participé à construire ce pays depuis l'indépendance?

La France qui se dit, donc, le pays le plus légitime pour s'interposer dans ce conflit, est-elle légitime pour s'immiscer dans la répartition des richesses? Non. Mais alors que font nos troupes, disproportionnellement armées, dans l'ancienne colonie française? Par l'entremise de la force, sous couvert de maintien de la paix, la France ne fait que maintenir ses intérêts économiques, et ne se soucie guère de la répartition égalitaire des richesses. Par sa présence, elle attise une crise identitaire liée à son passé colonial sans en mesurer les conséquences.

Cette guerre est le spectacle consternant de l'inégalité qui ne cesse de progresser entre l'Occident et les pays en voie de développement. Elle a pour unique but de maintenir sa mainmise post coloniale.

Pour le maintien des leurs intérêts économiques, la France et les États-Unis partent main dans la main dans des guerres gagnées d'avance, au détriment des valeurs humaines fondamentales et détruisent, devant nos yeux médiatisés, des peuples, des cultures, des pays, sans entendre leurs cris de détresse et leur désir de vivre. **OL**

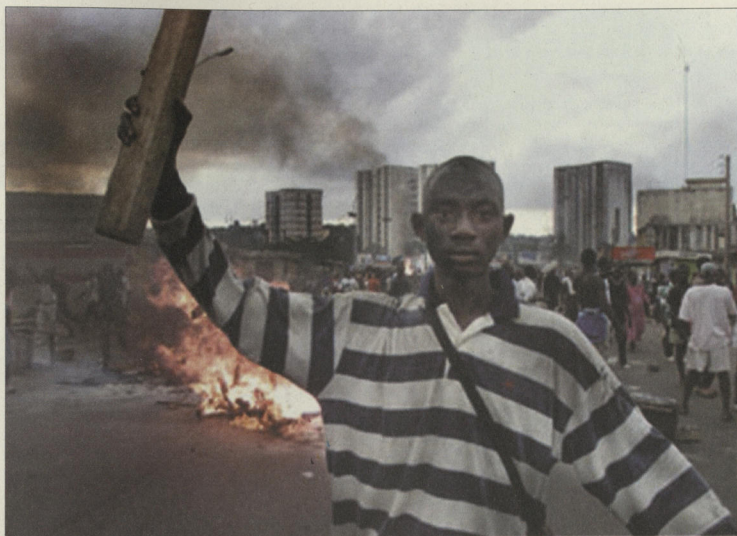
Les intérêts français

La Saur, filiale du groupe Bouygues, est l'actionnaire de référence de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) et de la Société des eaux de Côte d'Ivoire (Sodeci), et a en concession des éléments les principales infrastructures (autoroute, aéroport, futur troisième pont). Dans le BTP, on retrouve encore Bouygues, comme dans de nombreux pays d'Afrique francophone, mais aussi Colas, et Jean-Lefebvre.

De nombreuses filiales de banques françaises sont implantées dans les grandes villes du pays: la SGBCI (Société générale), la Sib (Crédit Lyonnais), la Bicipi (BNP). Le groupe Bolloré touche un peu à tout: le transport bien sûr (Saga, SDV, Sitarail), mais aussi le tabac (Sitab), le caoutchouc (Sogeb), le café et le cacao (Dafci). Air France est actionnaire majoritaire de la compagnie régionale Air Ivoire et partenaire exclusif d'Air Afrique.

25 % de la Société ivoirienne de raffinage sont entre les mains de TotalFinalElf qui contrôle également 38 % de la distribution d'hydrocarbures dans le pays. Le groupe Castel détient des brasseries et s'est engagé dans l'industrie du sucre. France Telecom contrôle l'opérateur téléphonique, Côte d'Ivoire Télécom, et la Société ivoirienne de mobiles (Sim). La CFAO (anciens Comptoirs français d'Afrique de l'Ouest) - qui représente Peugeot, Citroën et une bonne partie du parc automobile nippon - détient la plus grosse part du marché pharmaceutique, le plastique, l'agro-industrie, etc.

Enfin, la France a toujours été présente par le 43^e BIMA basé à Port Boué, et ses conseillers détiennent des postes stratégiques dans l'administration ivoirienne.



comment tout a commencé

« LA TERRE appartient à celui qui la cultive » avait déclaré le premier président ivoirien Félix Houphouët Boigny à la nation ivoirienne naissante, un peuple composée de soixante trois ethnies et un taux d'immigration dépassant les 25 %. Jusque là, la France régnait pacifiquement sur son ancienne colonie et récoltait les fruits de la culture intensive du cacao. La Côte d'Ivoire, alors l'un des pays les plus riches du continent, était devenu la vitrine africaine du modèle français.

Le 4 novembre 1999, à Tabou et à Grabo, des événements malheureux avaient provoqué un exode massif de Burkinabés, accusés de profiter des terres que leurs aïeux cultivaient depuis des décennies. Ces événements ont mis en relief la querelle latente, jusqu'alors maîtrisée par un régime à poigne, entre les ethnies qui se considéraient comme légitime sur ces terres, et les immigrants venu à travailler. Sous des pressions extérieures liées aux concurrences du marché mondial de cacao, les opposants au successeur d'Houphouët, Henri Konan Bédié, se sont nourris de cette tension identitaire pour revendiquer leur tour au pouvoir. Après la longue période de transition dangereusement menée par le général Robert Guéi qui a suivi le coup d'État du 23 décembre 1999, dont les influences sont encore aujourd'hui discutées, l'un des principaux opposants, Laurent Gbagbo, qui était alors reconnu pour ses convictions démocratiques, arrivera au pouvoir. Ces élections sont

le théâtre d'une querelle constitutionnelle dont le principal but était d'évincer le représentant des Ivoiriens du nord Alassane Dramane Ouattara.

S'affichant de l'Internationale socialiste et chaleureusement salué dès son accès au pouvoir par Michel Rocard, le président Gbagbo mit en place un régime nationaliste sur la base d'une discrimination ethnique. Il faut rappeler qu'il est l'un des pères fondateurs de la notion d'« ivoirité », principe xénophobe qui est le cœur de l'incendie qui embrase aujourd'hui la Côte d'Ivoire. Sa politique d'identification consistait à attribuer aux nouveaux-nés un certificat de naissance de couleur différente selon que le père ou la mère était d'origine étrangère, et très vite, la population était invitée à prouver son ivoirité pour obtenir une toute nouvelle carte d'identité¹. C'est par le limogeage maladroit d'une partie de l'armée ivoirienne qu'éclate, le 19 septembre 2002, le conflit qui n'a toujours pas cessé aujourd'hui, et auquel l'armée française s'est embourbée pour encore quelques années. Une guerre qui a pour but de la part de l'armée rebelle de reprendre Tabou, et le port de San Pedro (deuxième port du pays) et ainsi maîtriser la « boucle du cacao » qu'elle cultivait depuis des générations.

O.L.

1. Le Monde libertaire du 24 au 30 octobre 2002.

autosatisfaits, s'abstenir !

D'UNE PLUME attentive et incisive, souvent trempée dans l'acide du souvenir, René Naba nous fait revivre – par une douloureuse remontée dans le temps – la sinistre aventure du colonialisme européen et surtout français de la Renaissance à nos jours.

Les « bougnoules » de la fin du XIX^e-début du XX^e siècle, les « sauvagesons » depuis les années 80, autant d'expressions qui trahissent l'imaginaire des Français et des Blancs en général et les vieux archétypes valorisants et bien pratiques: le « nègre Banania », le « burnous qu'il faut faire suer », le « pas de pétrole mais des idées », etc. Pour tant combien de centaines de milliers de ces « niaquoués » sont morts pour des guerres d'Occidentaux qui ne les concernaient pas, combien furent massacrés quand ils eurent le toupet de revendiquer un statut de citoyens en échange des services rendus avec leur sang (massacre de Sétif de 1945, etc.). Vénus hottentotes et phénomènes

de foire exposés en cage pendant les « expositions coloniales », chair à canon, chair à bordel...

Cette prétendue supériorité de l'homme blanc s'est instaurée dans les esprits d'une façon ambiguë et perverse:

Colbert libérait les « esclaves » venus des îles qui posaient le pied en douce terre de France mais instaurait le sinistre Code noir de l'esclavage... En Algérie coloniale, parole de prélats, un cardinal Étienne Duval répond à l'abominable Lavigerie l'évêque des colons, Bollardièrre fait pendant au cynique Aussaresses, René Dumont à Charles Pasqua, etc.

René Naba se montre tour à tour érudit, analyste politique, sociologue sans se départir de cette ironie amère teintée d'humour noir qui nous vaut certaines formules savoureuses:

L'apartheid soft à la française, l'impensé colonial, le racisme républicain (Jules Ferry), la culture de l'impunité et de l'amnésie (à propos de Papon), Pieds-noirs

et Pères blancs (en Algérie)... L'Algérie sera livrée aux colons par une politique d'assimilation qui assimilera tout sauf l'indigène... Aux lecteurs d'en découvrir bien d'autres.

Plus loin, il analyse avec pertinence (et impertinence) les positions actuelles des pays riches sur le « terrorisme » des minorités, sur « l'omerta républicaine » au pouvoir en France, la position paradoxale des USA champions auto-proclamés de l'esprit libéral et de la démocratie mais surtout caution des régimes les plus injustes et réactionnaires du monde entier, la « solidarité expiatoire » du monde chrétien avec les juifs, qui lui permet de « purger » à peu de frais son passif auprès de ces derniers en « bouffant de l'Arabe » et en soutenant Israël dans sa guerre d'extermination du peuple palestinien.

Pour conclure, l'auteur rappelle qu'au cours de l'histoire, ce racisme tenace et omniprésent a pu être contourné et désarmé lors

de la « symbiose andalouse » de l'occupation mauresque en Espagne, et il veut croire à un recours possible, une alternative à cette maladie honteuse; il milite comme René Dumont pour « qu'à la loi de la jungle d'un monde unipolaire propulsé par les conglomérats multinationaux », se substitue enfin une véritable « politique des égards » entre les hommes.

René Naba de famille libanaise, élevé au Sénégal, journaliste pendant vingt ans à l'AFP, directeur de radio libre est aussi l'auteur de Guerre des ondes, guerre de religion aux éditions L'Harmattan (1998) et de Rafic Houriri, un homme d'affaires premier ministre (1999) chez le même.

François
groupe Louise-Michel

Du bougnoule au sauvageon, voyage dans l'imaginaire français de René Naba, L'Harmattan, 14 euros.

qu'on soit d'la Balance ou du Lion, on s'en balance, on est des lions...

À PEINE passées les bondieuseries de fin d'années que voici le mysticisme de la nouvelle année qui s'étale chez tous les libraires (sauf à Publico heureusement) et autres marchands de journaux. Astrologie occidentale, chinoise, indienne, etc. Il y en a pour tous les goûts! De un à cinquante euros, il y en aura aussi pour toutes les bourses. Car n'oublions pas, avant tout, que ce qui motive ces charlatans, c'est avant tout votre bourse.

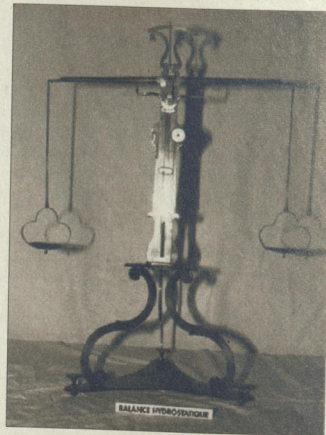
Quand la raison n'a plus raison

Étymologiquement, le mot « astrologie » vient du mot latin astrum, qui signifie « astre », et du mot grec logos qui signifie « discours ». L'astrologie devrait donc être la science des astres. Je ne vous apprends rien en vous disant que ce n'est pas le cas. Ces charlatans ne se contentent pas de voler de pauvres incrédules, ils ont aussi organisé un hold-up étymologique, dépouillant l'astronomie du nom qui aurait du lui revenir. Mais alors, que peut bien signifier pour eux de « discourir

sur »? Car au niveau scientifique, ils ne volent pas haut... dans les astres. En effet, il faudrait peut-être leur apprendre, à ces ignorants, que le soleil, dans son mouvement apparent, ne traverse pas douze constellations mais treize. Peut-être sont-ils trop superstitieux... De plus, le soleil traverse ces constellations en un temps inégal, passant plus de temps dans certaines que dans d'autres. Mais leurs erreurs ne s'arrêtent pas là. À cause d'un phénomène physique portant le nom barbare de « précession d'équinoxes », le passage du soleil dans chaque constellation est décalé d'année en année. Par conséquent, il y a de très fortes chances que vous soyez né sous une autre constellation que celle de « votre signe » astrologique.

Cette parole d'évangile qui fait plier les imbéciles

Mais tout cela n'est pas qu'une histoire de fric et de superstition. Qu'ils le veuillent ou non, ces escrocs propagent insidieusement une idéologie de la soumission. À entendre tous les matins à la radio que



tout ce qui nous arrive est déjà écrit (par qui?) dans les astres, certains se font former l'esprit. Et puisque tout est, en grande partie, joué d'avance, pourquoi se révolter, pourquoi vouloir changer ces conditions de vie ou pire changer de société. Alors pour ces personnes, avec le temps, ils obéissent.

Gijomo
liaison Toul

une morale en action

Archibald Zurvan

L'UN AVAIT DIX ANS quand l'autre est né. L'un était fils de pauvre, l'autre fils de propriétaire aisé. L'un était brillant élève au collège, l'autre farouchement rétif à ce qu'il est convenu d'appeler les Humanités. Tous deux étaient franc-comtois, de ce versant ouest du Jura adossé aux Franches Montagnes qui virent naître ou vivre les acteurs de la célèbre Fédération jurassienne, née après la Commune en novembre 1871.

Quelques épisodes de leur histoire presque parallèle font apparaître cette force de caractère: pour Pierre Joseph, le fils de prolétaire (son père fut garçon brasseur, puis modeste brasseur rapidement ruiné), le collège de Besançon fut un premier stimulant: il s'agissait pour lui, dans un microcosme illustrant les inégalités sociales, de travailler deux fois plus qu'un fils de bourgeois et de réussir à compenser les handicaps matériels ou psychologiques liés à sa situation de fils de pauvre.

Ses succès remportés par Pierre Joseph au cours de ses études secondaires sont là pour témoigner de sa persévérance, de sa volonté et de ses aptitudes. Ces succès n'ont pas empêché que

Proudhon et l'Art; pour Courbet.
Dominique Berthet, L'Harmattan.



Proudhon en Robert Macaire, charge par Bertail.

l'on parle de lui comme d'un autodidacte. Il est vrai que sa famille n'avait pas pu payer les frais d'inscription au baccalauréat... Ainsi, à la mort de Proudhon, un certain Nefftzer, rédacteur en chef du journal le Temps, écrivait le 20 janvier 1865 que le défunt « n'avait pas eu d'éducation première ». Cette petite perfidie scandalisa ses amis et notamment Courbet ainsi qu'un condisciple de Proudhon au collège de Besançon, le docteur Ordinaire. Courbet écrit: « Quand nous lisions (nous, ses amis) cet article bouffon, le docteur Ordinaire était là et dit: "Je ne sais où ce brasseur alsacien a trouvé que Proudhon n'a pas d'éducation première: j'ai eu l'honneur d'être le condisciple de Pierre Joseph au collège de Besançon et, avec son intelligence surnaturelle, il faisait deux classes pendant que nous une et, malgré cela il remportait tous les prix..." »

Quant à Gustave, sa force de caractère se manifesta différemment. Au séminaire d'Ornans, l'élève Courbet montra peu d'aptitudes pour les lettres (et le reste). Il préférait dessiner et peindre (déjà). Au collège de

Besançon, il fit preuve des mêmes réticences à l'égard des études classiques... et de la religion. Il n'en supportait pas la discipline. Son père qui voulait en faire un polytechnicien... n'insista pas. « J'ai tout bousculé au collège », disait Courbet.

N'oublions pas qu'ça descend dans la rue

Le 24 février 1848, au son du tocsin de Saint-Sulpice, Pierre Joseph est dans la rue. Il participe au soulèvement populaire. « J'ai à me reprocher encore d'avoir arraché un arbre place de la Bourse, forcé un garde-fou boulevard Bonne-Nouvelle et porté des pavés pour construire une barricade » Malgré ses réticences sur une révolution engagée « sans idée », il ajoute: « Quand j'ai vu l'affaire engagée, je n'ai pas voulu abandonner les amis ». Ainsi, il rédige à la demande des républicains du journal la Réforme une proclamation qui sera affichée dans tout Paris: « Citoyens, Louis-Philippe vous fait assassiner comme Charles X. Qu'il aille rejoindre Charles X. »

Pierre Joseph ajoute dans ses Carnets: « Un quart d'heure

après que cette proclamation fut distribuée, la fusillade commençait au Palais-Royal, et bientôt les Tuileries étaient enlevées. Voilà la part que j'ai prise à la Révolution. »

Il était aussi avec les républicains, avec son insigne de député élu le 8 juin 1848, vingt jours avant les massacres organisés par Thiers et Cavaignac appuyés par 300 000 soldats. Il rapporte : « Thiers conseillait l'emploi du canon, pour en finir. »

« Le 26 juin 1848, dit-il, j'étais, à 10 heures du matin place de la Bastille. La canonnade recommença... J'assistai à ce spectacle terrible et sublime [...]. J'admiraient pleurant le courage des insurgés. » Et, dès le 6 juillet 1848, à peine les Parisiens écrasés, il prend leur défense dans son journal le *Représentant du peuple*. Cavaignac fera suspendre le journal, trois jours plus tard. Non seulement, il défend les insurgés mais il attaque dans son discours à l'Assemblée, le 31 juillet 1848 : « L'insurrection est légitime quand la misère, la

l'action sociale, ce fut la Commune de Paris. Son ami Pierre Joseph était mort. « Le dix-neuvième siècle vient de perdre son pilote et l'homme qui l'a produit. Nous sommes sans boussole, et l'humanité, et la Révolution, à la dérive sans son autorité, va retomber de nouveau entre les mains des soldats et de la barbarie. » En refusant à un ministre de l'Empire en juin 1870, quelques semaines avant la guerre, la Légion d'honneur, Gustave revendiquait son indépendance, son droit à agir contre un pouvoir qui, depuis vingt ans « a fait mourir tous ses amis ». Il concluait : « Si le hasard vous appelait un jour sur la foire d'Ornans, vous observeriez que les plus beaux moutons sont marqués d'un coup de craie rouge sur le dos. Les gens naïfs et bien intentionnés qui ignorent les lois de l'agriculture, s'imaginent dans leur simplicité et leur candeur pastorale que c'est un hommage qu'on rend à leur beauté. Mais, hélas, ils ne savent pas que le boucher les a marqués pour les tuer. »

À la chute de l'Empire, la République étant proclamée, et les Prussiens assiégeant Paris, Courbet participe à la sauvegarde des œuvres d'art et, sous la Commune, il est choisi par les artistes pour présider une commission des arts. Dès le 14 septembre 1870, il propose de faire « déboulonner » la colonne Vendôme et d'en faire transporter les matériaux à l'hôtel de la Monnaie. « Monument dénué de toute valeur artistique, tendant à perpétuer par son expression les idées de guerre et de conquêtes qui étaient dans la dynastie impériale, mais que réprouve le sentiment d'une nation républicaine... Monument antipathique au génie de la civilisation moderne et à l'union de fraternité universelle qui doit désormais prévaloir parmi les peuples ». Il demande en outre que soient débaptisées les rues qui évoquent « des victoires pour les uns, des défaites pour les autres ». Le 5 octobre 1870, il précise au pouvoir en place : « Des sots ont affecté de ne point comprendre ma lettre du 14 septembre. Je ne demandais pas qu'on casse la colonne Vendôme; je voulais qu'on enlève de votre rue dite "de La Paix" ce bloc de canons fondus qui perpé-

tue la tradition de conquêtes, de pillages et de meurtres... Est-ce que vous garderiez chez vous dans votre chambre à coucher les traces de sang d'un assassinat? »

On sait que malgré son opposition, la Commune fit détruire purement et simplement la Colonne et que les versaillais imputèrent à Courbet la seule responsabilité de la destruction et le condamnèrent à en payer la reconstruction. Il devait en mourir, exilé en Suisse, désespéré de ne pouvoir regagner son Jura natal (le 31 décembre 1877). Il avait connu durant six mois en 1872 Sainte-Pélagie comme son ami Proudhon.

Deux artistes, deux « anartistes »

Leur énergie, leur implication dans le mouvement de la société de leur époque, leur combativité sont illustrés par les quelques épisodes rappelés ci-dessus. Mais ces qualités ont un fondement, un support moral et un idéal.

Quand Proudhon définit la morale il écrit : « La Justice est le respect, spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise et à quelque risque que nous expose sa défense. » Et quand, avec Courbet, il insiste sur le rôle social de l'art, il ne s'agit pas de transformer l'écrivain ou le peintre en un agent militant discipliné d'une « cause ». La « destination » sociale de l'art n'est pas un voyage sur des rails avec une gare d'arrivée préétablie. Ce n'est pas une mission commandée par une quelconque autorité, dieu, gourou, maître à penser... C'est bien plutôt un « projet » né d'une « idée », frotté à une réalité, un réel crûment et lucidement perçu, mis en forme, élaboré en toute liberté de l'imaginaire et d'un idéal toujours poursuivi, jamais atteint.

Cette « destination » de l'art n'est pas différente de celle de la vie tout court : volonté, force, lucidité, capacité à se construire soi-même pour n'être pas simple créature mais, à la mesure de ses forces, « créateur ». Se construire et créer grâce et avec les autres, faire s'épanouir sa conscience personnelle et bâtir ainsi cette « Justice », cette morale de liberté et de solidarité.

DDD

« Le chemin vers le juste et le beau est long. L'artiste au sens proudhonien "critique" ou encore "idéo-réaliste", peut nous aider à le parcourir. »

faim, l'injustice et le mépris sont le fait du Pouvoir. » Avant même le début de l'insurrection, les ouvriers parisiens privés d'emploi et de toute aide financière, qu'on envisageait de déporter en province, avaient adressé une pétition à l'Assemblée : « Vous joignez à la cruauté de l'exil l'insulte en nous jetant le pain du mendiant. »

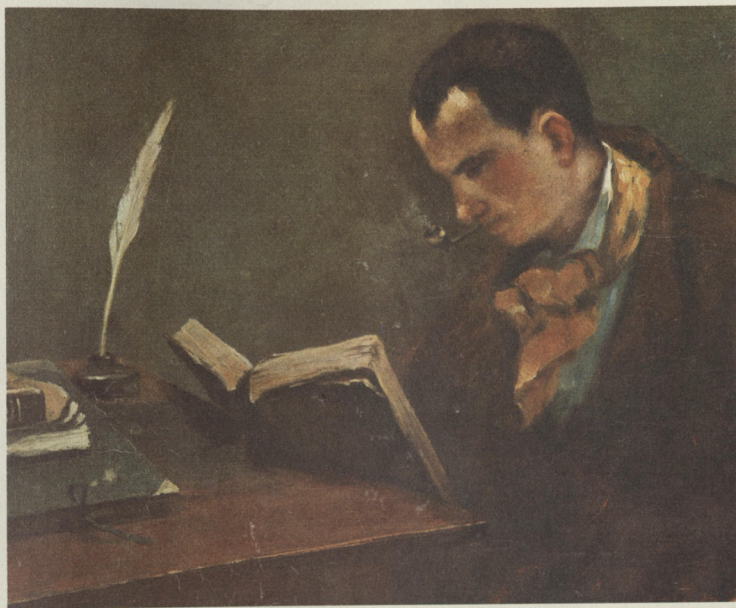
Proudhon poursuivit sa campagne contre le gouvernement et le président Bonaparte. Il rédige, le 5 mars 1849 un *Appel à l'armée* : « Soldats, ne prêtez pas votre concours aux éternels ennemis de la liberté, à ceux qui, au nom du dogme infernal du péché originel, condamnent avec beaucoup de calme les neuf dixièmes du peuple à l'ignorance, à la servitude et au dénuement. » Ajouté à son « La propriété c'est le vol », ces interventions lui valurent trois ans de prison. Cela débuta le 6 juin 1849 et, le 4 juin 1852, à sa sortie, il note : « Mon écrou est levé et je suis en liberté : promenade à Meudon avec... Courbet. »

Pour Gustave, la « descente dans la rue », la plongée dans

Proudhon écrit : « L'humanité possède de façon innée la justice et développe cette faculté de Justice, contenu de sa conscience, par son énergie propre... Elle s'éduque elle-même, elle se justifie elle-même, et se crée. » « L'artiste est un des principaux agents de cette création ; il la présente, la devine, la provoque, la devance. »

Pour Proudhon, il n'est pas un seul individu qui ne détienne, au moins de façon embryonnaire, cette faculté. Cela ne signifie nullement que cette aptitude personnelle et qui va évoluer différemment selon de multiples paramètres, pour chacun, soit susceptible de « mise en normes », d'uniformisation, de généralisation de « démocratisation » autoritaire... Bien sûr, les savoirs acquis, la fréquentation des produits des artistes, l'expérience en société, va selon chacun, avoir un effet plus ou moins enrichissant. Il n'en reste pas moins que la « sensibilité », l'imaginaire, la plongée dans l'inconscient, le rêve ne se commandent pas à force d'études et de raisonnement. Le chemin vers le juste et le beau est long. L'artiste, au sens proudhonien, « critique » ou encore « idéo-réaliste », peut nous aider à le parcourir. Mais il ne s'agit jamais de suivre un « maître ».

Proudhon, artiste lui-même comme journaliste, écrivain, sociologue, philosophe, économiste, acteur de l'histoire mouvementée de son temps, aurait pu s'appliquer les définitions qu'il propose pour éclairer et commenter à sa façon les tableaux de Courbet. Mais le domaine « artistique » dans lequel il s'ébroue n'exige pas le même équilibre, la même répartition entre sensibilité et raison. Il écrit sur ce point : « Je n'ai pas d'intuition esthétique. Je manque de ce sentiment prime-sautier du goût qui fait juger d'emblée si une chose est belle



Gustave Courbet, *Portrait de Baudelaire* (détail).

ou non, et ce n'est toujours que par réflexion et analyse que j'arrive à l'appréciation du beau. »

Pour conclure

Dominique Berthet, dans son ouvrage, évoque les goûts littéraires de Proudhon, son appréciation de l'art de son temps. Il commente le processus de construction de l'ouvrage *De l'art et de sa destination sociale*. Il décrit les relations entre Courbet et son ami et la genèse de ce qui allait être une sorte de manifeste de la *Peinture critique*.

Il faut aussi remarquer que, dans ses conclusions et plus généralement dans son interprétation de la pensée de Proudhon, Dominique Berthet nous présente un Proudhon doctrinaire plus que libertaire, jacobin ou marxiste plus que fédéraliste anarchiste.

Proudhon voudrait ainsi « assainir » la société. Ou encore : « Si la Justice n'est pas fidèlement observée », ce sera la décadence. Selon l'auteur « la Justice est synonyme d'Idéal ».

On sait au contraire que Pierre Joseph est le contraire d'un « grand éradicateur ». Que sa Justice n'est pas une morale religieuse avec obligation et sanc-

tion. Elle est au contraire une faculté, un sentiment inné, une conscience personnelle, un jugement intime que l'on construit soi-même au long d'une vie. C'est également l'opposé d'un « Idéal », d'une chimère même si cette chimère a son utilité.

Lorsque l'auteur écrit : « Ce que Proudhon attend (sic) de l'artiste, ce ne sont pas ses impressions propres mais celle de la collectivité », ou encore, pour Proudhon « l'essentiel n'est pas tant le moyen que la but, c'est-à-dire la déification de l'homme » ; on croirait entendre Marx, Feuerbach ou leurs épigones, sacralisant un nouveau catéchisme et peu regardant sur les moyens pour aboutir à leurs fins.

De même déduire de l'expression « destination sociale de l'art » que Proudhon a une conception « utilitariste et mécaniste », c'est faire l'amalgame entre une qualité (l'utilité) non exclusive d'autres (la beauté, le sens, le vrai, le réel, le juste, l'idéal, etc.) et le caractère fermé et réducteur de la notion d'« utilitarisme ».

Évoquer en l'attribuant à Proudhon « l'avènement de la société future », « l'art de l'avenir », « la cité nouvelle »,

« la cité idéale », alors que Proudhon a toujours combattu le messianisme, le manichéisme, les illusions fouriéristes et « cabétiennes », alors qu'il s'est battu avec vigueur contre les « communistes » de l'époque qui prétendaient avoir la solution toute faite au problème social et qui déjà envisageaient leur propre « fin de l'Histoire », prête à sourire.

Mais je ne voudrais pas vous empêcher de découvrir, vous-mêmes ce qui va vous enchanter ou accrocher votre regard critique dans l'ouvrage dont je viens de parler. Tout vaut mieux que le silence. Et le dernier mot reviendra à Jules Vallès, cité par Dominique Berthet, Jules Vallès, qui, à la mort de Proudhon dénonçait une certaine forme de couardise :

« On a organisé, dans notre camp, la conspiration du silence... les mots "La propriété, c'est le vol", "Dieu c'est le Mal", ont irrité autant la timidité des uns qu'ils ont effrayé la vertu des autres. C'est le malheur de notre pays que ce qui ne se présente pas sous le couvert de la routine soit à l'instant suspect. Et l'on regarde une hardiesse comme un folie ou comme un crime... Le génie de Proudhon fut dans sa clarté et sa franchise. » AZ.

Chronique hebdo

Tous les jeudis
10 heures - 12 heures
sur Radio Libertaire
89,4 MHz
en région parisienne

agenda

Du 16 au
18 janvier

Montluçon

Représentation de la pièce de théâtre *Oma* de Arlette Namian, mise en scène de Jean-Michel Coulon à 20h30 au théâtre les Fédérés, espace Boris-Vian. Prix des places 15 euros; renseignements et réservations au 0470038616.

Nancy

Le groupe Marée-noire de la Fédération anarchiste appelée à participer à la manifestation contre la guerre en Irak à 15 heures place Maginot.

Paris 11^e

Forum de la librairie du Monde libertaire avec François Hombourger, auteur-dessinateur de la bande dessinée *Makhno, l'Ukraine libertaire 1918-1921* à 16h30 à Publico, 145, rue Amelot.

Paris 18^e

La Rue organise une rencontre-débat *Les anarchistes sont-ils toujours révolutionnaires?* avec Claude Guillon à 17 heures, 10, rue Robert-Planquette.

Mardi 21 janvier

Paris 11^e

À l'occasion de la parution du numéro spécial antipatriarcat de *No pasaran*, conférence-débat *Quel engagement, quelles luttes féministes aujourd'hui?* avec

Christine Delphy et Daniel Welzer-Lang à 20 heures au CICP, 21 ter, rue Voltaire.

Lyon

Nouvelle action du collectif Transports en commun libérés. Pour plus d'info, contacter AC! au 0478844851.

Vendredi 24 janvier

Paris 18^e

Conférence-débat: *L'anarchisme aujourd'hui, la Fédération anarchiste* à 20 heures au local La Rue, 10, rue Robert-Planquette, organisée par la Fédération anarchiste.

Samedi 25 janvier

Bordeaux

Le Graal (Groupe de recherche et d'actions des anarchistes et libertaires) tiendra la permanence de l'athénée libertaire au 7, rue du Muguet.

Dimanche 26 janvier

Paris 11^e

Journée de soutien pour « Ne laissons pas faire ! » (collectif de solidarité avec les prisonniers d'Action directe) avec Wlochaty (anarcho-punk, Pologne) et Kochise (anarcho folk

punk, Paris). à 17 heures au CICP, 21 ter, rue Voltaire. PAF: 5 euros.

Vendredi 31 janvier

Bordeaux

L'athénée libertaire organise un concert hardcore avec Man kind à 19 heures au 7, rue du Muguet.

1^{er} et 2 février

Montreuil

Fête du *Combat syndicaliste* à la Parole errante, 9, rue François-Debergue (Métro Croix-de-Chavaux, Ligne 9.)

Samedi 1^{er} février

Bordeaux

Le cercle Jean-Barrué de la FA tiendra la permanence de l'athénée libertaire au 7, rue du Muguet.

Paris 18^e

La Rue organise une rencontre-débat *Les anarchistes face à la culture en milieu rural* avec Dominique Lestrat à 16 heures à la Rue, 10, rue Robert-Planquette.

Samedi 8 mars

Paris

La Rue organise une rencontre-débat *Le rôle de l'écrivain aujourd'hui*.

Vendredi 17 janvier

Paris 18^e

Conférence-débat: *L'anarchisme et le mouvement ouvrier* à 20 heures au local La Rue, 10, rue Robert-Planquette, M^o Blanche ou Abbesses, organisée par la Fédération anarchiste.

Samedi 18 janvier

Lyon 1^{er}

Concert de Serge Utgé-Royo à 20h30 salle Paul-Garcin, 7, impasse de Flesselles. Réservation au 0478606401.

Radio libertaire

Samedi 18 janvier

Chroniques syndicales: à 11h30, médias et luttes sociales.

Chroniques rebelles: à 13h30, la guerre en Irak ou l'enjeu du pétrole dans le Moyen-Orient. Et si on cotait le pétrole en euro? avec Bernard Cornut. Réfractifs n° 9 : Au-delà de l'économie, quelles alternatives?

Bulles noires: à 17 heures, Christian Marmonnier reçoit Fabrice Neaud, auteur du Journal (4 tomes édités chez Ego comme X). Le tome IV du Journal, Les Riches heures, est paru en novembre 2002 et fait (seulement!) 224 pages, couvrant la période août 1995-juillet 1996. Le Journal est le grand œuvre de Fabrice Neaud (bientôt 2000 planches dessinées), une bande dessinée introspective où la vie intime de son auteur côtoie les aléas professionnels, la vie quotidienne et les réflexions philosophiques... À 20h30, Fabrice Neaud sera au cœur d'une rencontre à la Maroquinerie (23, rue Boyer, Paris 20°).

Jeudi 16 janvier

Si vis pacem: à 18 heures, éduquer contre la guerre: « pas de pacifisme sans laïcité! » Invitée: la Fédération des livres penseurs de Seine-Saint-Denis.

Lundi 20 janvier

Les Destinées de l'histoire: à 18 heures, entretien avec Ernst Nolte, sur Les Fondements historiques du national socialisme (Éditions du Rocher), seconde partie, présenté par Sylvain Briant.

Samedi 25 janvier

Chroniques syndicales: à 11h30, médias libres avec Télébocal, Indymédia, Zalea-TV, Primitivi et d'autres...

Chroniques rebelles: à 13h30, Je dénonce! de Rachida Yacoubi (Paris-Méditerranée) avec l'auteur.

Bulles de rêve: à 17 heures, émission dévolue au cinéma d'animation, présentée par Olivier Catherin, et Serge Kormmann.

Jeudi 30 janvier

Si vis pacem: à 18 heures, les femmes et l'armée professionnelle: une fausse émancipation. Les violences sexuelles restent des armes de guerre.

Samedi 1^{er} février

Bulles noires: à 17 heures, avec Jean-Paul Jennequin, historien de la bande dessinée, traducteur d'œuvres importantes (From Hell, Hicksville, Un monde de différence, etc.). Auteur d'une Histoire du comic-book américain, des origines à 1954 (tome 1) qui vient de paraître aux éditions Vertige Graphic.

Samedi 8 février.

Bulles noires: à 17 heures, salon Kritik du polar, animé par Robert Detair, avec d'autres Kritiques dont Philippine Marlowe et Ricky. Ouvrages principalement chroniqués: Saké des Brumes de Romain Slocombe (Baleine), Mon frère est parti ce matin de Marcus Malte (Zulma), Mourir n'est peut-être pas la pire des choses de Pascal Dessaint (Rivages).

89,4 MHz

Dernière minute

Manifestation anti-Sarkozy à Paris

Samedi 11 janvier, environ deux cent personnes (toutes tendances confondues, surtout Droit devant! et le DAL, mais aussi pas mal d'anars) se donnent rendez-vous pour défiler contre les lois Sarkozy, mais aussi pour refuser la présence du Parti socialiste à la manif conventionnelle qui partait de République. En effet, ce sont eux qui ont fait voter la LSQ, ce sont leurs dirigeants qui font des déclarations disant que la gauche aurait, dixit, « fait mieux que Sarkozy en matière de sécurité ». Ils n'ont pas hésité à envoyer les flics contre des sans-logis pendant l'affaire du 88, avenue de la République. Ils n'ont rien fait en faveur des sans-papiers au mépris de toutes leurs promesses électorales et ce sont eux qui aujourd'hui voulaient défiler contre la LSI! Nous les attendions au Cirque d'Hiver. Lors de leur arrivée, nous avons lancé: « Sarkozy facho! PS collabo » et sommes rentrés dans leurs rangs. Ils ont essayé de faire avancer leur cortège, n'ont pas réussi, et finalement, se sont barrés, tête basse. Nous avions réussi à les virer de la manif. Tant mieux! nous avons fini la manif à deux petits milliers jusqu'à la Bastille.

Pépé

Post scriptum: la presse dominicale mentionne aussi la présence de « Sud-Education et du mouvement anarchiste CNT ». À la place des ratons lèveurs il y avait plusieurs douzaines d'œufs jetés et une écharpe tricolore arrachée!

Chair publique

Le dernier album de Lulu Borgia est arrivé.

UN CRISTAL dans un écran de carton qui cartonne! Voilà le dernier Borgia et le premier live de Lulu!

Du cristal qui cartonne... C'est un peu ça Lulu Borgia. Elle a la fragilité du cristal, quand elle chante, il nous semble parfois entendre une larme au bord de sa paupière ou l'étoile riieuse qui niche dans son regard.

Les mots puissants et fous de Jean-Pierre Joblin mariés à l'univers musical de Lulu Borgia font forcément... un carton.

Borgia-Joblin c'est une alchimie. C'est un monde étrange parfois glacé, un univers médiéval et futuriste; fictif et réel à la fois. Un monde de doute, de fureur et de lucidité dans lequel la tendresse et l'espoir trouvent leurs places.

Lulu Borgia marche dans son temps, un temps « de misère et de cour des miracles. C'est un temps qui génère la charité-spectacle », peuplé de quelques glaces-murailles prêts pour un joyeux naufrage et qui cherche à « faire jaillir des flammes d'hommes et de femmes brûlants d'humaine combustion, brûlants du seul feu des passions ».

Bruno Daraquy

Lulu Borgia, *Chair publique*
Enregistré en public en avril 2002 au théâtre des Déchargeurs
Production Tempo Clap/Edito Hudin, distribué par Mélodie
En vente à Publico au prix de 18 euros

samedi

15 février 2003

MA CULTURE RAYONNE

REPAS DE SOUTIEN ET FÊTE CANNABIQUE ANTI-PROHIBITION
17, rue Paul Bellamy - 44000 NANTES

repas de soutien

fête

anti-prohibition

prévention

cannabis

débat

musique

narguilés

Chili con carne

couscous...

l'assiette

2 euros

**DÉBAT AUTOUR DU
CANNABIS ET DES DROGUES
LE 14 FEVRIER**

17, rue Paul Bellamy
20h30
(14 et 15 février)

**MANIFESTATION le 21 JUIN (fête de la musique)
pour le rassemblement du 18 JOINT
RDV sur la place du Pilon - 20h30**

la commission anti-prohibition FA de Nantes & le CIRC

nous vous rappelons que la loi interdit l'usage de certains produits, nous le regrettons et le dénonçons
nous ne faisons aucune publicité pour le cannabis, c'est d'ailleurs parfaitement inutile.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - FUMER PROVOQUE DES MALADIES GRAVES
E PERICOLOSO SPORGERSI - NE METS PAS TES DOIGTS SUR LA PORTIÈRE, TU RISQUES DE TE FAIRE Pincer TRÈS FORT